

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 41.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 12 OCTOBRE 1882

## AVIS

L'administration de *L'Opinion Publique* fait appel aux abonnés retardataires et les prie de payer ce qu'ils doivent dans le plus bref délai. Elle regretterait d'user de sévérité à l'égard de ceux qui ne répondraient pas à cet appel. Les améliorations qui ont été faites à ce journal ont demandé et demandent tous les jours beaucoup de dépenses. Les abonnés en tiendront compte à l'Administration, elle ose l'espérer.

*L'Opinion Publique* est une publication nationale qui mérite d'être encouragée. Ses nouveaux propriétaires feront tous les efforts possibles pour répondre au désir de tous ceux qui leur donneront leur patronage. Rien n'est changé quant aux conditions d'abonnement : Pour le Canada, \$3.00 par an ; pour les Etats-Unis, \$3.50.

## SOMMAIRE

TEXTE : La comédie dans la religion, par A. D. D.—Aux hommes de bon sens (suite), par Giulio.—Chronique américaine, par A. Ralph.—Le deuil des avocats, par A. Lusignan.—David Tétu ou les raiders de St-Alban.—La chapelle de la réparation au cœur de Jésus, à Villa-Maria.—Choses et autres.—Poésie : Souvenir d'Alsace, par Ch.-P. Deslandes.—Les Giboulées de la vie (suite), par Mme C. de Chandeneux.—L'île Perrot et ses environs (suite), par le Révd. T.-N. LeMoynes.—Nos gravures : Le sacrifice d'Abraham ; La catastrophe de Fribourg-Hugstetten ; Pont sur la rivière Jacques-Cartier.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : Le sacrifice d'Abraham ; Suisse : La catastrophe de Fribourg-Hugstetten ; Canada : Pont sur la rivière Jacques-Cartier, chemin de fer du lac Saint-Jean.

## LA COMÉDIE DANS LA RELIGION

Lorsque les protestants se mêlent d'être excentriques, ils ne le sont pas à demi. Une fois un principe posé, vrai ou faux, ils veulent l'appliquer avec toutes ses conséquences, sans se soucier des bizarreries ou du grotesque auxquels ils peuvent arriver. S'ils se lancent dans une folie, ils la veulent complète.

Quoi de plus bizarre, de plus grotesque, par exemple, que les agissements de cette association de prédicants ambulants qui composent "l'armée du salut : *salvation army*." Ces apôtres d'un nouveau genre, ont découvert que la manière dont la religion s'apprend et se pratique depuis le commencement du monde, manque un peu d'attrait. Attribuant sans doute l'aversion que des millions d'individus ressentent pour le temple, à ce défaut de charme, ils ont conçu l'idée baroque autant qu'originale, de présenter la religion entourée de tous les accessoires de la comédie et de transformer le temple en théâtre. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'ils ont réalisé leur idée. L'armée du salut est en campagne depuis une dizaine d'années et paraît faire merveille. N'oublions pas un des traits principaux de cette étrange association. L'armée du salut, comme l'indique son nom, est organisée militairement. Dès que ses généraux ont recruté un certain nombre de disciples, ils forment un régiment, commandé par un colonel, des capitaines, des lieutenants et des sergents. Assistons maintenant à une réunion du régiment. Vous voyez le colonel déclamer une épître de St-Paul comme un acteur joue son rôle. Cette parodie alterne avec les hymnes que l'on chante sur les airs comiques à la mode. Figurez-vous nos cantiques, nos psaumes apprêtés à la musique de la *Grande Duchesse*, ou de *Barbe-Bleue*.

D'après les zéloteurs de la nouvelle religion, qui se défendent d'être une secte, le péché est pardonné aussi facilement qu'il est commis. C'est une curieuse façon de formuler un dogme, mais passons ; là où l'originalité commence, c'est dans la manière d'obtenir la rémission des fautes. Il paraît qu'une fois enrégimenté dans

"l'armée du salut" on se sent soudain absout ! Alors, il est de bon goût que celui qui est l'objet d'une aussi grande grâce se lève et proclame qu'il sent que ses péchés lui ont été remis. Ceux auxquels un pareil bonheur arrive—et ils sont nombreux—doivent porter sur leur faux col ou sur le collet de leur habit la lettre S, ce qui veut dire SAUVÉ !

Comme l'armée du salut s'adresse au bas peuple, elle croit qu'elle est tenue d'en parler le langage. Aussi, les "colonels" se servent d'expressions les plus grossières des casernes et des halles, pour attirer des recrues dans le camp de l'armée du salut.

La nouvelle religion a pris en Angleterre des proportions si formidables que le cardinal Manning a cru devoir lui consacrer un long article dans la *Contemporary Review*, publication protestante, et cela à la demande de personnes influentes en Angleterre. Il va sans dire que l'éminent prélat s'élève avec force contre ces malheureux dévoyés qui ont une façon si bizarre de comprendre la religion. Il condamne sans merci toute leur organisation et la mise en scène qui constitue la liturgie du nouveau culte. Il prédit à l'armée du salut une déroute prochaine, si elle ne se forme pas en secte. Mgr Manning exprime l'espoir que tout le travail de cette organisation ne sera pas tout perdu pour la bonne cause ; ce peu de vérité répandu par les faux apôtres conduira peut-être des centaines de personnes au ennemi qui mène à la vérité complète. Ce qui a fait le succès de l'armée du salut, c'est parce que les sectes protestantes en Angleterre ne sont pas de taille à répondre aux besoins spirituels ; c'est parce qu'il y a dans ce pays une immense multitude qui ne connaît pas le chemin des temples. Du reste, ceux-ci sont trop peu nombreux pour recevoir les indifférents s'ils voulaient y pénétrer. Ainsi, d'après les statistiques d'il y a environ quarante ans, les églises de Londres ne pouvaient recevoir dans une seule journée que 800,000 personnes, en donnant dans chacune d'elles trois services religieux par jour. La population était alors au-dessous de deux millions. Le cardinal Manning est d'avis que le même rapport existe aujourd'hui entre la population de Londres et le nombre d'églises.

Une chose, une seule rachète, à nos yeux, bien des fautes de l'armée du salut. Elle a mis à la base de son organisation le principe d'autorité et d'obéissance ; c'est ce qui la rapprocherait un peu de nous si le grotesque et le blasphème n'entraient pas si largement dans ses moyens d'action ; c'est aussi ce qui creuse un abîme entre elle et les protestants. L'absence de ce double principe a fractionné le protestantisme en mille sectes. Il est, à part sa nature, condamné à trouver un écueil dans la volonté du premier venu auquel il plaît d'interpréter la bible autrement que le grand chancelier, gardien, de la conscience de la reine. L'armée du salut a emprunté un principe à l'église catholique, cela ne lui suffit pas ; elle s'est arrêtée trop tôt et a mêlé un peu de vérité à trop d'erreurs. Notons cependant le fait qu'elle proclame l'autorité indispensable en matière de religion comme une leçon donnée aux protestants et un hommage rendu à notre religion.

A. D.

## AUX HOMMES DE BON SENS

(Suite)

### QUELQUES OBJECTIONS

Mes arguments ont été jusque-là un peu serrés, un peu secs même, diront quelques lecteurs et surtout quelques lectrices. Je ne dirai pas comme l'orgue de Barbarie :

Si cette chanson vous ennuie,  
Nous allons la recommencer.

Mais, en égard à l'intérêt de la question, je demanderai la permission d'y revenir encore, pour répondre en peu de mots à quelques-unes des objections les plus répandues contre le pouvoir temporel du pape. Nous ne sommes pas au Canada si bien à l'abri des idées révolutionnaires que nous ne les ayons entendues ou lues quelquefois.

Et d'abord, dit-on, la loi des garanties laisse au pape

tous les avantages de la souveraineté et lui en enlève tout le poids : elle lui donne à tel point la liberté d'agir comme pape, qu'il n'a jamais été si puissant qu'il l'est depuis la perte de son pouvoir temporel.

Très bien ! supposons pour un moment, malgré les mille preuves du contraire, que la loi des garanties laisse au pape en général tous les avantages de la souveraineté. Il en est un cependant que cette loi, il faut bien le reconnaître, ne lui laisse en aucune manière : c'est celui d'être son maître, de ne dépendre de personne. Or, n'est-ce pas là ce qui constitue la souveraineté ? D'où il suit que le pape aurait tous les avantages de la souveraineté, sauf celui d'être souverain ! Cette objection si prônée ressemble beaucoup à l'argument du *pickpocket* qui voudrait légitimer son métier et dirait qu'il enlève à son voisin toute crainte de perdre sa montre d'or en la lui dérobant. De ces arguments, ce n'est certes pas la logique qui doit en faire justice ! Léon XIII l'a dit d'un mot : on a voulu faire du pape un roi de théâtre, *rex per ludibrium*, et il n'est pas de catholique dont la pensée ne se reporte comme par son propre poids vers Celui qui la haine des Juifs avait affublé d'un manteau de pourpre et d'une couronne d'épines, pour avoir le plaisir satanique de l'insulter grossièrement et de lui dire avec ironie : *Salut, ô roi des Juifs : Ave rex Judæorum !* Le démon est bien toujours le ai me.

Maintenant, il est vrai, le pape, privé de son trône et prisonnier, a vu sa puissance grandir et son autorité s'affermir. Mais quelle en est la cause ? C'est qu'en réclamant ses droits, sa liberté et sa souveraineté, il se fait le vengeur de tous les droits des peuples et des princes. Oui, dans ce siècle qui a vu l'Irlande et la Pologne verser des larmes de sang sur leurs fers étroitement serrés, dans ce siècle où la grande iniquité de la conquête s'est appesantie comme le marbre d'un tombeau sur l'Autriche plus faible, sur l'Alsace et la Lorraine en pleurs, c'est un grand et noble spectacle de voir le pape sous la main de ses oppresseurs, ne se plier à aucun compromis et préférer la prison à une liberté achetée au prix de son honneur. Alors on se dit, la force morale n'a pas encore déserté notre globe et l'on se surprend espérer dans l'avenir.

Une seconde objection, très spécieuse, je l'avoue, surtout pour des Italiens, est généralement formulée en ces termes : Eh quoi, vous parlez de rendre au pape sa souveraineté réelle ! Vous n'y pensez pas ! Ce serait violer le droit national de l'Italie créé par les plébiscites. Jamais l'Italie ne saurait s'y résigner.

*Droit national ? Plébiscites ? L'Italie ?* Ce sont là trois grands mots et qui font bon effet sur les lèvres de tous les prestidigitateurs politiques ! Mais, de grâce, que veulent-ils dire ? quel en peut-être le sens ?

Et d'abord, ce *droit national*, que l'on met sans cesse en avant comme le plus sacré des dogmes, les révolutionnaires qui s'en servent pour justifier les faits les plus injustes, savent-ils eux-mêmes ce en quoi il consiste ? En 1859, c'était le droit de rendre l'Italie une nation indépendante de l'étranger ; en 1860, il devint le droit de la constituer libre et forte sous la monarchie de Savoie ; nouvelle évolution en 1861, ce fut en effet le droit de faire l'Italie une, et enfin, en 1870, on appela droit national la prétention de prendre Rome pour capitale. Depuis lors, on décore de ce nom la tendance bien forte aujourd'hui de faire de l'Italie une république sur les ruines de la maison de Savoie. Quelle forme prendra sous peu ce droit, véritable Protée, devant lequel rien n'est sacré, rien n'est stable, rien n'est digne de respect ? Ne se transformera-t-il point en droit à l'incendie, au meurtre, au vol, à la barbarie enfin ? Personne ne le sait, mais tout le monde le craint, et non sans cause.

Maintenant, je le demanderai, est-ce qu'il suffit d'appeler droit un caprice quelconque pour qu'en réalité il soit constitué tel ? Si l'on s'en tient à la jurisprudence, nul droit ne peut s'établir contre un autre droit antérieur et certain, suprême dans sa nature et universel dans ses relations. Quel que soit l'épithète dont on le décore, quelques soient les adjectifs dont on l'entoure, un droit ainsi acquis restera, aux yeux de tous, un vol et une oppression. Or, c'est un fait que toute l'encre révolutionnaire ne suffira pas à effacer de l'histoire, que

le droit du pape a précédé de dix siècles le prétendu droit de l'Italie, né d'hier et baptisé du nom de national, que ce droit n'a jamais été contesté par personne, ni peuple, ni roi, ni gouvernement quelconque, et enfin, que ce droit est non seulement *supernational*, mais encore qu'il est *national* pour l'Italie et *international* dans le monde. D'où il résulte clairement que les Italiannissimes font, en parlant sans cesse de ce droit, ce que font, au grand amusement des autres, ces hommes qui parlent toujours de vertu précisément parce qu'ils n'en ont pas.

Quant aux plébiscites, oh ! oh ! — Qui y croit encore ? Malheureusement pour moi, je ne me rappelle guère la classe de mathématiques que par les pensums soignés qui la suivaient toujours. Cependant, à l'honneur de mon bon vieux maître et pour sa consolation, s'il vit encore, je dois dire que j'appris de lui à faire une addition, même avec le signe *moins*. Or comme au total de ces opérations compliquées il faut, sous peine de mécomptes, maintenir le signe *moins*, de même en additionnant les votes, il faut en comptant les infaillibilités civiques compter aussi les erreurs possibles et, par conséquent, admettre la possibilité et quelquefois la réalité d'une bévue. Une raison, entre autres, pour laquelle je ne crois pas plus au plébiscite qu'au suffrage universel, et pour laquelle je me plais à me bercer de cette idée que seul je peux avoir raison contre l'univers entier.

Mais venons-en au plébiscite italien ; le *Diritto*, journal officieux de la démocratie triomphante, et partant peu suspect de tendresses cléricales, nous dit qu'il représenta une *minorité* du peuple, peuple, ajoutait-il, "formé dans sa *majorité* d'ignorants, d'une classe inculte et sans éducation, guidée par l'intérêt aveugle, par le brutal besoin, instrument formidable aux mains des audacieux, des fourbes, des charlatans et des violents." Que pourrions-nous dire de plus ?

Enfin, vient l'Italie qui ne pourra jamais, d'après l'objection, rendre au pape sa souveraineté réelle.

De quelle Italie veut-on parler ? Est-ce de l'Italie *légitime* ou bien de l'Italie *réelle* ? Que ce groupe discordant de partis, tous plus ou moins sectaires, porté au pouvoir en 1859 au bout des baïonnettes étrangères et maintenu là par le patronage de l'étranger ; que ce groupe, vraie *faction*, comme on l'a dit, qui par une *fiction* opprime depuis vingt-deux ans la nation ; que ce groupe, dis-je, ne veuille pas rendre au pape ses Etats, qui pourrait s'en étonner ? Cinquante ans ils ont conspiré contre le pape ; ils ont manié et le poignard et les bombes ; esclaves des sociétés secrètes, ils n'ont d'autre patrie qu'eux-mêmes ; ils ont fait verser et le sang et les larmes du peuple italien ; ils se sont saturés de vols, de sacrilèges, de trahisons. On ne rend pas de bon gré ce qui a coûté si cher.

Mais, on l'oublie trop pour l'Italie comme pour la France, à côté de ces êtres dégénérés, il en existe d'autres et ceux-là, grâce à Dieu, sont de beaucoup les plus nombreux. Or, ces Italiens, nos frères, gémissent comme nous de voir le pape prisonnier dans Rome ; comme nous, ils entendent avec un frémissement de colère les injures, les mépris, les calomnies dont une secte abreuve chaque jour, au nom de leur patrie, notre père commun et le Christ qu'il représente. Italiens, ils ne voient point sans trembler pour leur patrie cette épée de Damoclès suspendue sur la Péninsule et ils ne contemplent point sans peur les calamités effrayantes auxquelles la question romaine les expose. Pères de famille et amis de l'ordre, ils préféreraient de beaucoup la gloire bienfaisante de la papauté aux turpitudes coûteuses d'un gouvernement athée. Dire le contraire, c'est les calomnier. Ils sont catholiques comme nous, et comme nous, ils veulent le droit du pape respecté, le droit de la liberté, de la vérité, de la conscience, et ils savent d'ailleurs que c'est là la seule source de la grandeur de l'Italie, la seule garantie de sa prospérité.

GIULIO.

## CHRONIQUE AMERICAINE

NEW-YORK, septembre 1882.

Il est ordinaire que l'automne soit la meilleure des saisons : celle où l'homme recueille le fruit de son labeur, où il remplit ses greniers, son cellier ou sa caisse.

Octobre entre tous est un mois aimé du cultivateur, du commerçant, de l'industriel et de l'ouvrier.

C'est en vain que le peuple chantera le printemps, la saison où nous entrons sera toujours mieux aimée par la masse du peuple, par celui qui s'est jeté volontairement ou involontairement dans le grand combat pour l'existence.

Nous ne vivons plus au temps de l'âge d'or ni même dans ce bon moyen âge où le poète, le troubadour, trouvait toujours son couvert mis dans la grand'salle du manoir féodal ou dans les cuisines d'un palais.

Dans cette vie à la vapeur que nous menons, nous n'avons pas une heure à consacrer à la fantaisie, au rêve. Sans un habit neuf, on n'a plus d'esprit, et la plus jolie femme, celle même qui ferait mieux les vers que Coppée.

si elle n'a pas un chapeau à la mode, verra la foule, le monde lui tourner le dos.

O tempora ! O mores !

\* \*

Tant que la campagne est belle, que l'eau de la mer est tiède, que les montagnes ont des sentiers perdus où l'on peut cueillir, deux à deux, la violette et même la rose sauvage, on ne s'aperçoit pas que son paletot, ainsi que son pantalon, ont besoin d'une reprise... à l'aiguille. La jeune fille qui fait la chasse aux papillons s'assied souvent sur son chapeau par distraction ; la jeune dame, émerveillée par un tableau champêtre, oublie quelque fois—non seulement ses amis intimes—mais la traîne de sa robe aux ronces du chemin et—cela s'est vu—la semelle de ses bottines dans l'anfractuosité du rocher qu'elle a gravi d'un pas tremblant.

Comme chacun est mal ficelé quand il rentre enfin dans la grande cité !

Quand on a passé si longtemps loin du centre où la mode a ses temples, ses dieux et ses déesses, on n'ose plus se regarder dans une glace.

Cette mantille légère qui fut si jolie au printemps, est une horreur aujourd'hui : il faudra à madame un manteau de soie fourré d'hermine. Monsieur a le frisson maintenant dans son *smil* d'été : vite, un paletot plus ample et un chapeau plus sérieux ; puis c'est le mobilier à réparer, à remplacer, le linge à renouveler, les provisions de toutes sortes, le chauffage dont il faut se pourvoir...

C'est une vraie ruine dont le riche oisif, quelquefois avare, ne peut se consoler.

Mais si le consommateur fait la grimace devant cette saignée faite à sa bourse, le producteur, le marchand et l'artisan en sont très heureux ; ils remplissent leurs poches que l'été si long avait desséchées.

Une partie de cet argent même est converti en objets de toilettes et autres accessoires, ce qui fait que la circulation de l'argent dans cette saison est énorme.

Un journal très sérieux de New-York prouvait dernièrement que dans cette ville la fabrication et l'exportation des vêtements pour les deux sexes mettaient en circulation une somme de huit milliards de dollars par an. N'est-ce pas à la fois effrayant et merveilleux ?

\* \*

L'automne ne se contente pas de nous combler de ses fruits, il nous amuse aussi avec les élections.

Pour ne parler que de l'Etat de New-York, j'ai dû forcément m'instruire sur les mérites respectifs de l'hon. Grover Cleveland et du non moins honoré juge Folger, tous deux proposés par leurs amis, assemblés en convention, comme gouverneur de ce fameux Etat qui compte plus de huit millions d'âmes.

M. Grover Cleveland est actuellement maire de la ville de Buffalo, où il fait l'admiration de ses concitoyens et même de ses concitoyennes. Tout le monde est d'accord sur ses qualités administratives, sur son honnêteté, son envie de bien faire. On ne peut lui reprocher qu'une chose : c'est d'être resté garçon malgré quarante ans sonnés et les plus belles femmes de Buffalo.

Si le beau sexe votait, il serait sûr, le cruel Cleveland, de ne jamais être gouverneur de l'Etat de New-York.

Quand au juge Folger, on sait seulement que c'est un républicain, un pur, un homme grave qui devrait porter une perruque comme les juges anglais.

La place de gouverneur ne lui siérait pas trop mal, car ce politicien a une grande expérience. Mais l'opinion est plus favorable à M. Cleveland, qui se distingue au choix des électeurs, d'abord par ce qu'il est démocrate et ensuite par ce qu'il n'appartient à aucune secte.

C'est aux électeurs à se décider sur lequel des deux leurs voix se porteront.

Les démocrates ont de grandes espérances ; ils vont marcher aux polls comme un seul homme. S'ils l'emportent dans l'Etat de New-York, rien ne les empêchera de nommer un des leurs candidats à la prochaine élection présidentielle.

Comme le disait Thiers : l'avenir est aux plus sages, et la sagesse, dans ce cas-là, c'est la discipline, la discipline encore, la discipline toujours.

ANTHONY RALPH.

## LE DEUIL DES AVOCATS

J'ai connu, dans mes courses d'élection—au profit des autres—un bon vieillard que j'appellerai le père Thoin.

Chargé d'organiser la victoire dans une des plus populeuses paroisses du district de Montréal, j'avais établi mes quartiers-généraux chez lui. On me l'avait désigné comme étant un vieux de la vieille ; sa longue expérience des hommes et des choses de sa paroisse devait m'être d'un grand secours ; sa finesse d'esprit, l'abondance de ses ressources, sa popularité, le respect qui l'entourait, tout cela ferait des merveilles.

C'était vrai.

Nous fîmes des prodiges, mais nous fûmes battus.

Le père Thoin était inconsolable. Je promis de lui envoyer souvent des journaux de la ville.

Car il lisait, chose assez rare chez les vieux cultivateurs, et il aimait cela, chose encore trop rare partout.

Il tenait à se rendre compte, il courait après le vrai. On lui citait des tours de force, d'adresse : il allait au cirque ; on parlait d'animaux étranges : il visitait les ménageries ; sa vie était une recherche continuelle, une curiosité toujours alimentée mais jamais satisfaite.

Dans sa paroisse, on l'appelait le père *la Belette*. Plût au ciel qu'il y en eût davantage de ces belettes fines, intelligentes, curieuses de voir de près, de savoir, surtout de savoir juste !

Je perdis de vue le père Thoin pendant plusieurs années : je lui envoyais toujours des journaux. Je reçus parfois de lui des lettres, écrites par sa fille, où il me demandait si c'était vrai ce que disait la gazette, à savoir que le gouvernement avait gaspillé telle somme, fait telle coche mal taillée, etc. Je répondis à chaque lettre, lui adressai force Livres Bleus.

Je ne songeais guère à lui quand je le rencontrai l'an dernier à Montréal. Il s'était rendu à l'Exposition ; il avait tout fouillé, tout vu, presque tout compris, il s'en retournait chez lui avec des trésors.

—Bonjour, père Thoin, comment vous portez-vous ?

—Alerte, et vous ?

—Très bien, je vous remercie. Et madame Thoin ?

—Pardonnez-moi, mais dites-moi donc si c'est un avocat qui passe en ce moment, là, vis-à-vis nous ?

—C'est le libraire C..., lui répondis-je.

—J'ai une question à vous faire, excusez-moi si je vous retiens, mais je voudrais bien savoir...

—Allons d'abord prendre un coup, à la santé de votre femme, de qui vous ne m'avez pas encore donné de nouvelles ; voici le Richelieu, entrons.

Nous n'avions pas fait dix pas que le vieux, me poussant du coude, me demanda :

—Et celui-ci, est-ce un avocat ?

—Mais non, c'est un huissier, maître X..., de par chez vous. Vous avez bien connu son père, j'en suis sûr...

—Ah ! interjeta le père Thoin du ton d'un homme grandement désappointé.

Nous entrâmes prendre une consommation. Le vieux ne parlait pas. Tout à coup, je me sens soufflé dans l'oreille.

—En voici un, cette fois !

—Un quoi ?

—Un avocat. Tenez, ce gros blanc, courtaud, avec une cravate blanche, et qui s'écoute parler !

—Mais non, c'est Isidore, le propriétaire de cet hôtel. Comment ! vous ne connaissez pas Isidore, le vaste, l'incomparable, l'unique Isidore ! mais il n'y a que lui à Montréal ! Vous avez vu tous les cirques, tous les musées, tous les monuments, tous les édifices de Montréal, et vous ne connaissez ni le Richelieu, ni Isidore, ni ses *cock-tails* ! Garçon, deux *cock-tails* Richelieu !

Le bonhomme avait l'air soucieux.

—Qu'avez-vous donc, père ?

—Mon cher monsieur, j'ai une question à vous faire : de quelle manière les avocats portent-ils le deuil ?

Si on m'avait demandé de quelle manière un lymphatique marche, comment un médecin dort, dans quelle clef parle un créancier, je ne serais pas resté plus ébahi que je le fus à cette singulière question.

—Mais comme tout le monde, répondis-je.

—Crêpe au chapeau ?

—Crêpe au chapeau ; il n'y a que le militaire en tenue qui le porte au bras.

Je n'étais pas absolument sûr de ce dernier point, je me risquai tout de même.

—Cravate blanche ?

—Non, cravate noire. La cravate blanche est pour le Palais, quand ces messieurs plaident.

—Habits noirs ?

—Hé oui !

—Alors, les avocats sont toujours habillés de noir ?

—Non. Pourquoi cela ? Tenez, il y en a deux devant nous ; l'un est tout en brun, l'autre tout en gris.

—Et ils n'ont pas de crêpes à leurs chapeaux !

—Mais, diantre ! pourquoi toutes ces questions, m'écriai-je ?

—Parce que... parce que... C'est bien simple. Monsieur Z..., l'avocat de la reine, est mort la semaine dernière ; j'ai lu dans ma gazette que le barreau, après avoir exprimé son chagrin de cette perte, a décidé de porter le deuil pendant un mois. Vous me montrez deux avocats...

—En voici trois autres qui entrent, lui dis-je ; l'audience est finie.

—Cela fait cinq. Eh bien, aucun d'eux n'a d'indignes de deuil ! Et les trois personnes que je vous ai désignées, les seules qui avaient des crêpes à leurs chapeaux, ne sont pas des avocats ! C'est étrange !

—Le formalisme, père ! le formalisme... et l'égoïsme ! On formule des regrets, c'est l'usage, mais on n'en ressent aucun ; voilà un avocat de parti, cela fait de la place pour d'autres. S'il en disparaissait une douzaine, et des meilleurs ! S'il se vidait six des bureaux les plus en vogue ! On a décidé de prendre le deuil, personne ne le fera. Le seuil du Palais passé, qui donc songera à faire coudre un crêpe à son chapeau, à porter des habits plus sombres, à reléguer les cravates voyantes au fond de sa commode ! Tout au plus, quelques vieux



LE SACRIFICE D'ABRAHAM—TABLEAU DE CHS. SPRAGUE PEARCE

avocats, frappés dans leur famille et dont le deuil expiré, garderont-ils pendant un mois encore leurs lugubres insignes. La mort approche pour eux, ils songent un peu aux autres et beaucoup à eux-mêmes, car leur tour venant, il fera si bon n'être pas oublié tout à fait ni tout à coup. Ils sont cinquante avocats, réunis dans cette salle pour témoigner de leur chagrin ; ils expriment de beaux sentiments, leurs phrases sont touchantes ; comme leur amitié paraît chaude pour le défunt ! Quel esprit de camaraderie ! Demain dix, les plus intimes, iront aux funérailles, trois porteront un bout de crêpe pendant quelques semaines, et tout sera dit.

—Vous ne me dites pas ça !

—De ces cinquante confrères, il n'y en aura qu'un, le secrétaire de la réunion, qui se donnera un peu de peine. Car il lui faudra transmettre à la famille du défunt et aux journaux la copie des résolutions de condoléance. Il y aura de l'écriture. Il jurera un peu, mais s'exécutera. Remarquez que je n'y trouve pas à redire. Il meurt plus de douze avocats par année à Montréal, il ne se passe guère de mois que le barreau ne soit appelé à s'apitoyer officiellement sur la mort d'un confrère et ne s'oblige à afficher son chagrin sur son couvre-chef pendant trente jours. Ce serait un deuil perpétuel ! On ne pourrait porter un joli et léger chapeau à la mode qui ne fût taché de crêpe. On n'aurait plus l'air jeune, la jeunesse s'écoulerait à arborer l'emblème de la mort sur sa tête.

—Alors, pourquoi prendre cette obligation ?

—Le formalisme, l'habitude, la routine, que voulez-vous ? Il n'y a pas que les avocats qui en soient les victimes. Toutes les corporations en feraient autant. Je constate que les sociétés de bienveillance, les caisses de bienfaisance et jusqu'à certains clubs sont en voie d'adopter cet usage. Il serait encore temps pour eux de ne pas se faire les esclaves de ce mensonge officiel, de ce chagrin de convention qui me rappellent involontairement ces pleureurs payés dont les Chinois enjolivent leurs funérailles. Verser des larmes par ordre, revêtir la douleur par préjugé, est-ce assez fou ? Tout cela c'est de l'hypocrisie et de la plus sottise, car elle n'est ni nécessaire ni utile.

—Nous autres, les habitants, dit le père Thoin, quand nous adoptons des résolutions, c'est presque toujours pour nous imposer des taxes, taxes d'écoles, taxes d'église, taxes municipales, et je vous prie de croire que nous nous conformons bon gré mal gré à l'esprit et à la lettre de ces résolutions. Parfois, nous voudrions bien pouvoir faire comme les avocats : s'engager et n'avoir pas à tenir.

Comme ce langage me parut irrévérencieux, j'interrompis le bonhomme, et nous fûmes au Palais voir défiler les avocats qui portent le deuil.

—Père, lui dis-je, la revue finie, vous aviez entendu parler de gymnastes qui font le *saut de Morissette* par-dessus quatorze chevaux, vous êtes allés les voir, c'était vrai. Vous avez lu des avocats que si l'un d'eux s'avise de mourir, tous les autres s'empressent de jurer à la face de leurs clients qu'ils prendront son deuil et le porteront pendant un mois...

—Et ça n'est pas vrai !... A. LUSIGNAN.

## DAVID TÉTU

ET

LES RAIDERS DE SAINT-ALBAN

### ÉPISODE DE LA GUERRE AMÉRICAINE

1864-1865

(Suite)

IV

Comme les coureurs de bois, il a les défauts de ses qualités. Son amour des voyages dégénère en inconscience, son désintéressement tourne parfois à la prodigalité. Il n'a rien à lui. Sa main est toujours ouverte à toutes les demandes : il a coutume de dire qu'il s'imagine sans cesse que ses poches sont transparentes et que chacun voit l'argent qui s'y trouve. Ce qui explique pourquoi il a tant de hâte de s'en débarrasser : l'argent lui brûle les doigts autant qu'il colle à ceux de bien d'autres.

Ses occupations ne lui appartiennent pas plus que sa bourse. Il prodigue son temps aux autres, aussi bien que ses ressources. Combien de fois il a soigné jour et nuit, pendant des semaines et même des mois, des malades qui n'avaient d'autres titres à son amitié que leurs souffrances.

Aussi est-il devenu des plus experts dans l'art culinaire. Le plus habile ménagère d'un curé ne lui en remontrerait pas sur la manière de faire soit un bouillon, soit une gélatine, soit une fine soupe.

Pendant tout un hiver de temps, par pur motif d'humanité et de dévouement, il s'est fait le garde-malade et le cuisinier d'un pauvre équipage naufragé aux en-

virons du phare qu'il a gardé pendant neuf ans à l'île d'Anticosti.

Un jour (c'était le 17 novembre, c'est-à-dire aux dernières navigations, car l'automne est bien autrement rigoureux dans ces parages que dans nos environs) ; trente-deux familles jetées par un naufrage sur l'île d'Anticosti, étaient à la veille de périr de faim. David, incapable de rester impassible devant ces souffrances, s'embarqua à bord de l'unique goélette qu'il avait à sa disposition et qui faisait eau de toutes parts. Entré après mille fatigues et mille dangers dans le port de Gaspé, il télégraphia à son cousin, l'hon. Luc Letellier de Saint-Just, alors ministre d'agriculture, et obtint un don de soixante-quinze quarts de farine pour ces malheureux naufragés.

Aussitôt sa goélette chargée, il prend de nouveau la mer, accompagné de six hommes de bord.

David ne peut entendre parler d'une infortune sans éprouver un véritable besoin de la soulager. Un jour, étant de passage à Québec, il entend dire qu'un de ses anciens coparoiissiens est retenu en prison pour dettes, à St-Thomas de Montmagny. Aussitôt le chagrin s'empare de lui ; il ne dort plus jusqu'à ce qu'il ait apporté quelque soulagement à ce malheur. Il traverse à la Pointe-Lévis, prend le premier train qui se présente. Descendu à la gare de Montmagny, il va droit à la prison où il demande à voir sa vieille connaissance.

—Qu'est-ce qui vous retient ici, dit-il, en l'apercevant ?

—Une bagatelle, reprend l'autre : une trentaine de piastres.

—Ce n'est que cela, répond David. J'aurai bien vite arrangé votre affaire.

Et, sans plus tarder, il sort de la prison, s'en va payer la somme et revient, triomphant, délivrer son ami de la captivité.

Il n'y avait qu'un inconvénient à cet acte de générosité : c'est qu'après l'avoir accompli, David n'avait plus un seul sou dans ses poches, et qu'il fut obligé d'emprunter quelques piastres à ses tantes pour payer ses frais de passage à Québec.

Je ne saurais dire combien de fortunes notre homme a réalisées en imagination. Le mois prochain, il sera riche : l'invention qu'il a en tête vaut des milliers de piastres ; il ne tiendra qu'à lui de les avoir sous sa main. Mais c'est le mirage du désert qui s'éloigne à mesure qu'on avance. En attendant, David ne s'aperçoit pas que les sous désertent son escarcelle. N'importe, il vit d'espérance ; ses projets vont leur train, sans nuire à la fortune qu'il rêve toujours.

V

M. Faucher de Saint-Maurice, dans son livre *De Tribord à Babord*, a fait un excellent portrait de Tétu, qu'il a rencontré à l'époque où ce dernier était gardien de la pointe sud de l'île d'Anticosti. Ce portrait complète trop bien ce que nous avons dit de notre héros, pour que nous négligions de le citer ici :

« La garde du phare de la pointe sud est confiée, par le ministre de la marine, à un homme aussi instruit qu'énergique : M. David Tétu. Grand, les épaules légèrement montées, l'œil doux et serein, possédant un poignet de fer et une santé à toute épreuve, notre ami nous représentait bien ce type du Canadien-Français de jadis : esprit chevaleresque et aventureux qui, n'obéissant qu'à son impulsion et ne se laissant guider que par son flair et ses connaissances, y faisait des découvertes merveilleuses et ne revenait au pays que pour léguer à d'autres son amour du voyage, de la liberté et de l'inconnu. Ce fut dans une de ses longues promenades sur la côte du Labrador que M. David Tétu découvrit ces fameux gisements de sable qui, bien exploités, donneraient les plus beaux minerais magnétiques du monde.

« L'esprit d'aventure et le goût de la solitude rendaient notre ami on ne peut plus apte à remplir les fonctions de gardien de lumière. Les longs quarts de nuit qu'il lui fallait faire lui permettaient de se livrer à ses études favorites sur l'histoire naturelle. Il aimait son phare comme un chasseur d'Afrique aime son cheval arabe : une partie de la journée se passait à l'astiquer et à le mettre en ordre, puis, quand la besogne était terminée, quand l'hiver était venu et que sa lumière avait été éteinte le 20 décembre, alors commençait la saison des chasses et des explorations.

« Vite, on chaussait les raquettes ; les fusils étaient démontés et nettoyés, les pièges éprouvés, et bientôt, le jarret solide et alerte, enveloppé dans une chaude vareuse, on voyait David Tétu, la carabine sur l'épaule, portant avec lui des provisions pour plusieurs jours, prendre la lisière du bois et aller déclarer une guerre sans merci aux loutres, aux ours et aux renards gris, rouges, noirs et argentés. Rarement ce nouvel Œil de Faucon revenait bredonille, et plus sa chasse ou sa pêche avait été abondante, plus ses voisins et ses amis les pauvres s'en ressentaient. Alors, fourrures précieuses, morceaux de venaisons, grosses pièces, truites monstrueuses, tout passait entre les mains de cet homme qui se souciait fort peu, en ces temps-là, de savoir ce que sa gauche ou sa droite faisait.

« Le soir, au coin du feu, maints trappeurs racontent encore les histoires merveilleuses de ce pêcheur habile

et de ce chasseur adroit ; mais nulle, à mon avis, ne vaut celle de l'ours tué au vol.

« Tétu avait ouï dire qu'une baleine morte était venue atterrir à quelques lieues de son habitation. En homme qui sait profiter du vieux dicton : Aide-toi, le ciel t'aidera, il part, accompagné de Crispin, son homme de peine, bien décidés tous deux à tirer du cétacé toute l'huile qu'il pourrait rendre. La nuit tombait lorsqu'ils arrivèrent au lieu de l'échouage ; et, comme avant de camper Tétu tenait à être renseigné sur la valeur de l'épave, les chasseurs se dirigèrent du côté de la baleine. Mais ils avaient été devancés par des rôdeurs de grève encore plus alertes qu'eux, et deux ours noirs s'en donnaient à cœur joie, le museau plongé dans les flancs du monstre, mangeant comme deux clercs échappés de carême, et ne s'interrompant de fois à autre que pour respirer longuement et pour lécher leurs babines toutes ruisselantes de lard.

« Le domestique de Tétu était devenu pratique au contact de son maître.

« —M. David, lui dit-il doucement, en glissant une balle dans son fusil, permettez-moi de tirer le plus gros. J'ai besoin d'une robe de cariole, lorsque je retournerai chez moi, à l'automne ; et ma foi ! plus d'un faraud m'enviera cette peau d'ours, lorsque le dimanche mon cheval piaffera à la porte de l'église de Berthier.

« Sa vie de trappeur, autant qu'une certaine fable de Lafontaine, avait mis Tétu au courant des habitudes rusées de maître *Ursus* ; aussi, fit-il signe à son compagnon de ne pas trop se presser de tirer. L'ours, dont la fourrure soyeuse devait orner l'arrière d'une des carioles de Berthier, se présentait mal ; et puisque Crispin tenait absolument à celui-là, il fallait attendre le moment favorable pour le prendre à l'œil ou au cou.

Mais la chanson de Nadaud aura toujours raison :

« L'ambition perd les hommes, »

et Crispin rendu nerveux par l'appât du butin, avait déjà épaulé. Vlan ! le coup part, la balle ricoche sur le museau de l'ours, et va, comme Jonas, se perdre dans le ventre de la baleine. Le second ours, plus gourmet et sans doute de meilleure famille que son camarade, avait réussi, pendant le colloque des chasseurs, à se hisser sur le dos du cétacé : c'était sa manière à lui de mettre la main au plat. La détonation du fusil était venue le surprendre là, et tout effrayé, perdant la tête au milieu de son festin, comme Balthazar, mais ayant moins de décorum que ce roi, il s'était élancé dans l'espace, où la balle de Tétu était venue le rejoindre. Celle-ci l'envoya rouler roide mort sur le dos de son compagnon, qui, hurlant de douleur, le museau haché et surpris par cette avalanche d'un nouveau genre, prend le bois au galop, laissant le propriétaire de la petite cariole de Berthier réfléchir à la philosophie de ces deux vers que Tétu prenait le malin plaisir de lui réciter, en rechargeant sa carabine :

..... il ne faut jamais  
Vendre la peau de l'ours qu'on ne l'ait mis par terre. »

« David Tétu avait reçu de la nature certains petits talents de société, qui, sur l'île d'Anticosti, ne sont pas à dédaigner. Tour à tour cordonnier, mécanicien, inventeur, zoologiste, géologue, lettré, homme du monde, cordon bleu et trappeur, il avait su donner à la maison qu'il habitait le cachet de ses occupations multiples. Aux murs étaient accrochés des canardières, des pistolets, une carabine, un fusil de rempart et des perches de ligne ; dans un coin on voyait un coffre de pharmacie sauvé du naufrage du *Shandon*. Tout se coudoyait dans sa petite bibliothèque, depuis le *Cornhill Magazine*, l'*Almanach de Raspail*, jusqu'à l'*Imitation de Jésus-Christ* et un traité d'entomologie. Une courte-pointe en fourrure couvrait un lit de sangle, auprès duquel se dressait une table de nuit surchargée de boîtes de fossiles et de paperasses, où le maître, au moment où nous entrions, venait d'insérer ses dernières observations météorologiques, et sur lesquelles il avait négligemment jeté, en guise de presse-papier, une énorme défense de morse.

« Inutile de peindre la joie de Tétu en nous apercevant. Quoique beaucoup plus âgé que moi, il avait été mon ami d'enfance, et bien qu'un mois de causeries n'eût pas suffi pour nous dire tout ce que nous avions vu et appris depuis une séparation de douze ans, il fallut subir les exigences de la consigne et le laisser libre de son temps, car nous n'avions que quatre heures devant nous pour ravitailler ce phare. Mais, avant d'aller sur la grève prendre livraison de ce que lui expédiait le ministère de la marine, Tétu donna des ordres pour faire organiser en notre honneur une chasse aux homards.

« Cette chasse se fait au moyen de chiens de Terre-neuve qui plongent et vont, à marée basse, chercher ces délicieux crustacés dans ces herbes marines que Denys appelait des platins et que les pêcheurs du golfe ont baptisées du nom de prairies à homard. Enfouis dans d'énormes bottes sauvages que l'on avait eu la complaisance de nous prêter, et armés chacun d'un panier et d'un bâton, au bout duquel était fixé un crochet en fer, nous cheminions dans l'eau et suivions de point en point les instructions de notre guide. Il fallait marcher à pas comptés, avoir l'œil vif, pour distin-

guer dans cette herbe verte et qui suivait les ondulations de la mer, la carapace noire ou les longues serres de ceux que nous cherchions. En voyions-nous un, vite nous plongeons notre engin de pêche pour tâcher de l'attraper, mais, prompt comme l'éclair, le crustacé nous avait dépassés d'un coup de queue, et la chasse était à recommencer, aux grands éclats de rire de notre guide. Celui-ci, plus expert, n'avait qu'à glisser hypocritement son croc sous le ventre de la pauvre bête, à la chatouiller quelques secondes, puis à l'envoyer rejoindre brusquement la douzaine et demie de camarades qui, tout abasourdis par leur changement de garnison, se livraient à la plus excentrique des manœuvres, pour sortir de leur prison d'osier. Quant aux terreneuves, ils n'y mettaient pas tant de façons, et dès qu'ils avaient flairé un de ces malheureux homards, ils le happaient hardiment et allaient le déposer sur la grève.

« En voyant venir le brouillard, Tétu avait craint que nous eussions quelque difficulté à retrouver la route du steamer, et, prenant sa boussole, il avait tenu à nous faire la conduite. Ferme assis sur le banc d'un esquif long de dix pieds, qu'il gouvernait comme une plume, au moyen de deux légers avirons, il vint ainsi jusqu'au *Napoléon III*. Nous sachant alors en sûreté, il revira de bord, salua de la main et ramant vers terre, la dernière fois que nous le vîmes, comme l'oiseau précurseur des tempêtes, il se laissait bercer, ainsi qu'un pétrel, sur le dos des vagues énormes. »

Après avoir lu cette esquisse de la vie aventureuse de David Tétu, dont le nom figure en tête de ces pages, à côté des *Raiders* de Saint-Alban, le lecteur a dû se demander : quel rapport y a-t-il entre notre chasseur et ces maraudeurs américains ? Ces rapports, quoique fort peu connus, sont plus intimes qu'on ne le pense, comme la suite le fera voir.

Mais, avant d'entrer dans ce récit, il est nécessaire, pour l'intelligence des événements, de donner un précis historique de l'affaire de Saint-Alban.

(A suivre)

## LA CHAPELLE DE LA RÉPARATION

AU CŒUR DE JÉSUS, À VILLA-MARIA

Les dames de la Congrégation qui depuis deux siècles ont donné à la religion et à la sainte Vierge tant de preuves de foi et de dévouement, ont entrepris d'élever un nouveau monument à la gloire de la Reine des Cieux. Elles font un appel à toutes les âmes pieuses du Canada pour les prier de s'associer à leur œuvre si méritoire. Nous connaissons trop les sentiments qui animent notre population pour douter un instant de son empressement à répondre à cet appel. Déjà les dames de Villa-Maria ont reçu des dons de personnes pieuses qui veulent payer le prix d'une pierre ou d'une colonne du nouveau temple. Nous sommes certains qu'elles ont donné un exemple qui sera suivi.

Les personnes qui voudraient prendre part à la bonne œuvre pourraient se mettre en rapport avec les dames de Villa Maria qui leur feront connaître quels sont les avantages spirituels que leur vaudra leur charité.

Nous croyons devoir donner ci-après la liste des personnes qui ont déjà envoyé leur contribution à Villa-Maria :

Dame Joseph Léveillé, de Montréal, \$5—Jos. Beau din, de St-Jacques le Mineur, \$10—Dame Jos. Giroux de Coaticook, \$6—MM. Philip et Francis Dwyer, \$10—Dlle Marceline Filion, Ste-Thérèse, \$25—Rvd. M. Paré, curé de l'Ange Gardien, \$5—Dame Boucher, St-Hyacinthe, \$5—M. N. Kennedy, Etats-Unis, \$5—Rvd. Messire P. J. Saucier, procureur du séminaire de Rimouski, \$5—M. Blair, Pointe aux Trembles, \$5—M. et madame Fafard, St-Cuthbert, \$5—Chs. Fafard, médecin, Montréal, \$5—Dame M. O'Farrell, Montréal, \$5—Dlle Mary Byrne, Kingston, \$5—Anonyme, Villa-Maria, \$5—Dame Hamilton, St-Rémi \$5—Moïse Bouthillier, St-Jean Chrysostôme, \$5—Jos. DeChamplain, Ptre., Rimouski, \$5—Dame James Furlong, Terrebonne, \$10—Ls. St. Louis et sa famille, Montréal, \$5—Edwin Hurtubise, Montréal, \$5—Dame Mary Partener, Montréal, \$5—Henry Stafford, Montréal, \$5—Dame B. Pouliot, l'Islet, \$5—Révérénd P. Savoie, prêtre, l'Islet, \$5—Révérénd Desmarais, curé de la Pointe aux Trembles, \$5—Dame Dosithé Lacoursière, Batiscan, \$5—Dame veuve Thomas Tiffin, Montréal, \$10—Dame veuve Onésime Létourneau, St-Sylvestre, \$5—Dame Eusèbe Létourneau, Saint-Sylvestre, \$5—François-X. Audet, de la Baie des Chaleurs, \$5—Dame Gosselin, Montréal, \$5—Fabien Renaud, Montréal, \$5—Dame veuve Pierre Beaubien, Montréal, \$5—Dame Lucille Archambault-Cormier, Somerset, \$5—Z. Mayrand, \$5—Dame Ombéline Poirier-Galland, Shédiac, \$5—Les Dames et les Demoiselles Enfants de Marie, \$5—Ernest Brégent, peintre-décorateur, Montréal, \$5—Dlle Marie Drouin, St-Norbert d'Arthabaska, \$5—Dame John Riley, Troy, N.-Y., \$10—James Byrne, Kingston, \$5—Jos. Décary, Notre-Dame de Grâce, \$5—L'hon. sénateur J. F. Armand, Rivière des Prairies, \$10—Dame Gray, New-York, \$5—Dame Eloi Rioux, Trois-

Pistoles, \$5—C. C. Cormier, Somerset, \$5—Dame N. H. Cormier-Bourgoin, Montréal, \$5—dame veuve C. Cormier-Pereault, St-Jean, \$5—N. H. Bourgoin, avocat de Montréal, zéléateur-bienfaiteur—Dlle Bourgoin, 1 *Lis d'or* et \$1.—Dame Jos. Asselin, Montréal, \$5—Dame Clément Robillard, Montréal, \$5—Dlle Lillie Daragon, Troy, \$5—Dame Jos. Leblanc, Montréal, \$5—Casimir Beauvais, St-Michel Archange, \$10—Dlle Mathilda Beauvais, \$1—Dlle Elmire Beauvais, \$1—Dame C. Beauvais, \$1—Alexis Lestage, \$1—Dame veuve Christophe Racine, Ste-Anne des Plaines, \$5—Dame veuve Séraphin Cloutier, Montréal, \$5—Anonyme, une belle montre d'or avec chaîne d'or—Alph. Chabot, \$2—Dame Vve Charest, \$4—Dame Jos. Allard, St-Rémi, \$1—M. E. Sénécal, imprimeur-relieur, \$4—Dame Châtel, St-Rémi, \$1—Dame veuve P. Pepin dit Laforce, \$1—Dame R. Pepin dit Laforce, \$1—Dame P. Paré, \$1—Hon. J.-Bte. Guévremont, \$1—M. Jos. Allard, jr., St-Rémi, \$1—Rév. Messire J. A. Bureau, \$1—Dame Ed. Roy, St-Rémi, \$1—Dlle Fortier, St-Michel de Bellechasse, \$1—Dlle J. Lafortune, l'Assomption, \$1—Dlle Ezilda Lacombe, l'Assomption, \$1—Dlle Alph. Archambault l'Assomption, \$1—Dlle Phi. Châtel, Saint-Rémi, \$1—M. Aimé Dugas, Saint-Rémi, \$1—M. W. Hamilton, St-Rémi, \$1—Dame Ls. Hainault, St-Rémi, \$1—Dame C. Colin, \$1—Dlle D. Colin, \$1—Dlle M.-Louise Dorion, l'Assomption, \$1—Dame Hamilton St-Rémi, \$1—Léon Houle, St-Rémi, \$1—Dlle Délia Dumontel, St-Rémi, \$1—Dlle Rose de Lima Barré, St-Rémi, \$1—C. Renouf, Trois-Pistoles, \$2—Olivier Girard, Montréal, \$1—Dame O. Girard, \$1.

(A suivre.)

## CHOSSES ET AUTRES

La Cour Suprême tiendra un terme à Ottawa le 24 octobre.

Les vapeurs *Québec* et *Montréal* ont commencé à quitter Montréal pour Québec à 6 hs. au lieu de 7 p.m.

On évalue à 70,000 le nombre des émigrants qui se sont établis en Canada depuis le commencement de l'année.

La présentation des candidats aura lieu le 14 dans le comté des Deux-Montagnes.

Un télégramme de Winnipeg annonce la mort de l'hon. E.-B. Wood, juge en chef de Manitoba.

Il est rumeur que M. Bossé, député de Québec-Centre au parlement fédéral, sera fait juge sous peu.

Les brefs pour l'élection de Soulanges sont lancés. L'appel nominal des candidats aura lieu le 20 octobre courant.

Une dépêche de Marseille annonce que la reine Victoria a décidé d'aller passer quelque temps dans le midi de la France.

Les passe-ports étrangers, donnés par les lieutenants-gouverneurs des provinces du Canada, sont reconnus par les ministres de Sa Majesté et les consuls à l'étranger.

Un Canadien-Français, habitant le Maine, M. Alexis Cyr, de Grande-Ile, vient d'être élu député à la législature de l'Etat du Maine, pour le comté d'Aronstook.

M. Frédéric Houde, M. P., ex-proprétaire du *Monde*, est gravement malade depuis quelques jours. Les médecins espèrent arrêter l'hémorragie des poumons dont il souffre.

L'archevêque de Paris a refusé le service religieux à un catholique récemment tué en duel. On croit que ce sera peut-être le meilleur moyen de mettre fin à cette triste institution.

M. l'abbé Rousselot, curé de Notre-Dame, a été nommé à la cure de Saint-Jacques de Montréal, et M. l'abbé Sentenne, curé de Saint-Jacques, a été nommé à la cure de Notre-Dame.

M. Cadart, ingénieur au corps national des ponts et chaussées, est arrivé à Québec depuis quelques jours. M. Cadart est chargé par le gouvernement français d'étudier les canaux et les voies de navigation du Canada.

L'empereur d'Autriche a fait dernièrement une visite officielle, comme souverain, au comte de Chambord, à Frohsdorf. C'est la première fois que François-Joseph visitait ainsi l'héritier de la monarchie française. L'événement a fait sensation.

Mgr Racine, évêque de Chicoutimi, est parti pour l'Europe par le steamer *Peruvian*. Sa Grandeur est accompagnée du R. P. Bourgeois et de MM. les abbés Gingras, curé de St-Gervais ; Sasseville, curé de Ste-Foye ; Fafard, curé de St-Joseph de Lévis.

On dit que M. J.-U. Gregory, du département de la marine et des pêcheries, a préparé une belle collection de spécimens de poissons du Canada. Ces poissons devront être envoyés à la prochaine exposition qui aura lieu dans le cours de l'année prochaine à Londres.

La semaine dernière a eu lieu la fête de l'illustre fondateur de l'Ordre Séraphique, saint François d'Assises, qui est partout en si grande vénération dans le Canada. C'était d'une manière toute particulière un jour de réjouissance pour les tertiaires qui ont reçu, ce jour-là, de grandes faveurs spirituelles.

M. Chapleau, actuellement en France, a eu une longue entrevue, au ministère des affaires étrangères, avec M. Duclerc. M. Thors accompagnait M. Chapleau. L'entrevue a été des plus cordiales, et le premier ministre français a témoigné les plus vives sympathies pour notre pays.

La semaine dernière, le Président de la République française a remis la barrette à Mgr Czaicki, le nonce du pape à Paris, qui vient d'être créé cardinal. M. Grévy a félicité le nouveau prince de l'église de l'esprit de conciliation dont il avait fait preuve pendant toute la durée de ses fonctions en France.

Le R. P. Lacombe vient d'établir une nouvelle mission à environ quatre cents lieues de Winnipeg, auprès des Montagnes Rocheuses, au milieu des Pieds Noirs, des Pieganes et des Gens de Sang. C'est, dit-on, la partie du Nord-Ouest la plus peuplée de sauvages. Le Révd. Père aura trois jeunes missionnaires pour l'aider dans ses travaux apostoliques.

L'ainée des filles de l'hon. M. Caron, ancien lieutenant-gouverneur, vient d'entrer dans le cloître.

Jeudi dernier, à l'Hôpital-Général de Québec, Mlle Ozine Caron a pris le voile blanc. La cérémonie a eu lieu à sept heures du matin. Sa Grandeur Mgr l'archevêque y a présidé, assistée de M. le curé Liberté, de St-Michel et de M. l'abbé Arthur Caron, vicaire à St-Charles de Bellechasse, frère de la postulante. Mademoiselle Caron portera maintenant en religion le nom de Sœur Ste-Claire. La postulante était conduite par son frère, le ministre de la milice, l'hon. M. Caron.

Il y a quelques jours, dans le cours de l'après-midi, un grand gaillard d'Irlandais, aux allures débraillées, abordait M. Benjamin Trudel, le chef de police riverain de Québec, sur la rue St-Jacques, à Montréal, en face de la librairie Dawson, en disant :

—Moi, je suis un Irlandais du parti de McNamee, et vous ?

—Moi, répondit M. Trudel, je suis Canadien. Cette réponse exaspéra l'Irlandais et il essaya de frapper le chef de police dans la figure. Mal lui en prit, car à sa seconde tentative il reçut entre les deux yeux un coup de poing qui lui fit passer l'envie d'affirmer sa nationalité d'une manière aussi brutale.

On lit dans le *Courrier du Soir*, journal publié à Paris : « Nous applaudissons de tout cœur au souvenir que notre confrère du *Monde Illustré* consacre à nos frères les Canadiens-Français. On sait le soin que nous avons toujours apporté à tenir la mère-patrie au courant de la vie nationale, de ce vrai démembrement de la France. La presse parisienne nous a peu à peu suivie sur ce terrain, et aujourd'hui les rapports entre le Canada et la France sont chaque jour plus sympathiques et plus cordiaux. »

« Puisse cette tradition s'étendre chaque jour à quelque nouvelle contrée. Il est si grand le nombre des pays que leur sympathie attire vers nous et dont nous négligeons par inconscience ou légèreté les excellentes dispositions ! »

Méfiez-vous de tous ces médicaments annoncés à grands frais comme pouvant guérir les maladies des voies urinaires, des rognons, etc., ils ne font que soulager, mais les Amers de Houblon guérissent radicalement ces maladies.

Nous lisons dans une nécrologie cette phrase, qui pourrait être un comble :

« Le capitaine des pompiers s'est éteint doucement. » Voilà ce qui s'appelle : faire ses affaires soi-même.

Entre femmes de ménage :

—Je viens d'épouser un apprenti charretier.

—Ah ! Est-il grossier ?

—Il est apprenti.

—Il ne doit *enquuler* qu'à moitié.



## SOUVENIR D'ALSACE

ÉPISEME 1870

On était en septembre, et les hordes germaniques  
Traversaient la frontière en bataillons serrés ;  
On les voyait venir, fourmilliers humaines,  
A travers nos chemins, nos champs, nos bois, nos prés.  
Déterminer leur nombre eût-il été possible ? —  
Leurs cohortes passaient dans Ingwiller, un bourg,  
Et sans merci prenaient nos Alsaciens pour cible,  
Ainsi qu'à Reischoffen, à Wærth, à Wissembourg.

Au milieu de l'endroit, au bureau de la poste.  
Une femme était seule, assise et tout en pleurs :  
Se disant : — Dix contre un ! C'est ainsi qu'on accoste  
Notre soldat, qui tombe évoquant des vengeurs.

Le canon, sans répit, tonnait depuis la veille ;  
Un grand diable apparait, l'uniforme est prussien ;  
Il dit, sans préambule : — A boire — une bouteille ?  
La femme sans bouger lui répond : — Je n'ai rien.  
— Femme ! dit-il alors, hérissé comme un dogue,  
Regarde bien ce sabre, un sabre de dragon ! ...  
Du vin ! ... et le restant ne fut qu'un monologue,  
Menaces d'Allemand en un vilain jargon.

La femme avait pâli de dégoût sur sa chaise ;  
Indignée, elle alla tout droit au milicien,  
Sans souci du danger, à la mode française,  
Puis elle ouvrit la porte et dit : Va-t'en, Prussien.  
Ensuite elle ajouta, cette fille d'Alsace :  
— Depuis quinze longs jours, sans un instant d'arrêt,  
Les tiens passent ici traînant sabre et besace,  
Comme loups affamés sortant de sa forêt !

En Prussien qu'il était, l'homme à l'écorce dure  
Resta raide, immobile — et songeur quelque peu  
Comprit bien qu'il faisait assez sottise figure.  
Tournant le dos, la femme alla souffler son feu.

Ce n'est pas fini, notre traîneur de sabre,  
Cherchant on ne sait quoi, pendule ou candélabre  
A défaut, sur un meuble avise un grand flacon.  
C'est du vin, ça ? dit-il. — La femme répond : Non.  
Mais alors qu'est-ce donc ? — C'est un restant de drogue  
Un peu de quinquina que je garde avec soin. ...  
— Donnez, fit le soudard de son air le plus rogue ;  
C'est du vin, je le vois ; du vin, j'en ai besoin.

Il en restait combien ? les trois quarts d'un bon verre :  
Alors il versa tout, et, sans péroraison,  
Il allait avaler ; — la femme laissant faire  
Dédaigneuse lui dit : — Si c'était du poison ?  
Par ces mots l'Alsacienne avait semé des doutes.  
— Buvez donc tout d'abord, lui dit-il, quelques gouttes.  
Elle tendit la main : puis, jugez de l'effet,  
Vida sans sourciller le verre — et dit : C'est fait !

Irrité, stupéfait, le reître était à peindre.  
Tout ce que j'en dirais ne pourrait le dépeindre.  
Ce grand Prussien de Prusse était là tout surpris,  
Honteux comme un chacal qu'une poule aurait pris.

J'ai raconté des faits ; maintenant j'interpelle  
Et tous les tiens, soldats, et la Prusse, et ton roi,  
Et Bismarck, et de Moltke, et toute la séquelle  
Si tu survivs ? debout — pour tous écoute-moi.  
Dix ans se sont passés, et là-bas, c'est notoire,  
On dit encore ainsi la fin de cette histoire :  
« Il est vrai que la femme alors se trouva mal,  
« Il est vrai qu'elle a fui pleurant le sol natal ;  
« Il est vrai, le flacon fut mis dans ta besace,  
« Il est vrai que la Prusse eut d'étranges succès ;  
Mais le vin du flacon, mais le cœur de l'Alsace,  
En dépit de la force, ils sont restés français !

CH. PEROTTE DESLANDRES.

LES  
GIBOULÉES DE LA VIE

PAR

M<sup>me</sup> CLAIRE DE CHANDENEUX.

DEUXIÈME PARTIE

VI

(Suite)

En effet, la respiration sifflante du moribond n'était plus  
qu'un râle atroce. Sa face congestionnée, ses lèvres ouvertes,  
ses efforts désespérés pour émettre et recevoir l'air qui lui  
échappait, disaient les dernières souffrances de cet être pi-  
toyable.

— Pourvu qu'il l'avale, grommela le paysan. ...  
Hélas ! c'était là le difficile. Rien ne passait plus dans ce  
larynx gonflé et tuméfié qu'une membrane couenneuse obs-  
trauait.

Thérèse, sur un signe de Lehou, souleva la tête de Charles.  
Sidonie tomba brusquement sur ses genoux, qui rendirent  
un bruit sec. Elle étendit ses deux mains devant elle comme  
le mendiant qui implore et dit à haute voix d'un ton vibrant  
de tendresse contenue :

— Seigneur ! si vous me le rendez, je jure d'expier l'abandon  
où je l'ai laissé, en me faisant sa servante autant que sa mère...  
dans cet exil que je ne quitterai plus !  
Charles tressaillit au milieu de ses tortures.

Le paysan lui versa la bière mêlée de joubarbe avec des pré-  
cautions infinies. D'abord le liquide, violemment rejeté, in-  
diqua la fermeture des conduits respiratoires.

— Nous l'étouffons ! balbutia Thérèse épouvantée.

— Faut voir ! dit le fermier sans se troubler.

De nouveau, il approcha l'outre des lèvres ouvertes en en  
laissant échapper le contenu avec lenteur.

Cette fois, la suffocation parut imminente. Les yeux injectés  
s'ouvrirent énormes, le visage se convulsa.

— Seigneur ! Seigneur ! répétait la voix suppliante de Si-  
donie.

Brusquement, le malade fit un haut-le-corps ; un hoquet  
douloureux déchira sa poitrine. Une portion du liquide disparut  
dans l'arrière-gorge.

— Enfoncé l'obstacle ! dit Laurent Lehou triomphant en  
continuant son œuvre.

— Je resterai ! sanglota Sidonie.

Quand la moitié de l'outre fut vidée — et ce ne fut pas sans  
beaucoup de temps et de peine — le paysan la posa sur la table  
en la caressant de l'œil.

— Je lui donnerai ça un peu plus tard, ma chère dame ; il  
ne faut pas le noyer après l'avoir sauvé de l'asphyxie.

Quand le docteur Gaillard entra, peu de minutes après, les  
vomissements d'une violence inouïe auxquels le malade était  
en proie venaient de lui faire rejeter la membrane glaireuse  
qui l'étouffait.

— Il respire, il est sauvé ! dit-il à l'heureuse mère.

Puis il flaira l'outre à demi pleine et regarda le paysan de  
travers.

— Quelque tour de votre façon, monsieur Lehou ? dit-il  
d'une voix sèche.

— A votre service, m'sieu le docteur.

— Qu'avez-vous donc mis là-dedans ?

— De la joubarbe et de la bière.

— Hum ! ... j'étudierai cela. En attendant, savez-vous, ma-  
dame, que rien ne pouvait être plus heureux pour notre ma-  
lade que cette rupture d'un abcès dans les tonsilles, qui vient  
de se produire ?

— Ainsi, demanda Thérèse, il y a eu rupture ?

— Provoquée par quelque effort violent, oui, madame.

— Il y a eu le remède de la montagne, affirma le paysan.

— Il y a la main de Dieu ! dit Sidonie, en se détachant,  
blanche comme ses manchettes, du lit où respirait enfin le  
pauvre infirme.

Le second docteur était entré, lui aussi, derrière son col-  
lègue qu'il venait aider dans l'opération projetée.

Sans mot dire, il nota sur son carnet le remède de la mon-  
tagne, salua la mère, serra la main au paysan, sourit avec une  
pointe de malice en regardant tour à tour son collègue embar-  
rassé et le malade, et ne se trouvant plus nécessaire dans ce  
logis, se retira discrètement.

Quelques heures après, tant cette maladie garde de surprises  
à ceux qu'elle étirent, Charles entra en convalescence.

Sa première parole, quand il se trouva seul avec madame de  
Perissan, fut un mot cruel :

— Vous étiez là, vous m'aimez. ... je ne serai jamais plus  
heureux ! il valait mieux me laisser mourir !

— Ingrat ! ... que je ne veux plus quitter ! ... et qui parle  
encore de la mort ! répondit-elle en couvrant d'ardents baisers  
le front livide du malheureux ressuscité.

Malgré la chaleur de cette caresse, l'âme attristée, qui venait  
d'errer quelques heures sur les limites idéales de l'éternelle  
vie, ressentit comme un regret en redescendant prisonnière  
dans sa misérable enveloppe.

VII

Le surlendemain de l'arrivée de Sidonie à Nagel, un  
voyageur qui avait suivi, à quelques hésitations près, le même  
itinéraire, depuis Paris, gravissait à son tour la côte de Moie-  
vent.

Il venait à pied de Saint-Marcellin, opinant que des jambes  
de vingt-cinq ans le conduiraient tout aussi vite et mieux que  
le médiocre véhicule mis à son service.

Il n'avait pas de guide, mais des renseignements précis lui  
permettaient de suivre le chemin direct avec assez de rapidité.

D'ailleurs, la ruine penchée lui servait de phare : elle devait  
aussi lui servir d'aimant, car son jeune visage, tourné vers elle,  
semblait rayonner à son aspect d'une secrète joie.

Il portait un album, une petite boîte à couleurs, un dimi-  
nutif de chevalet. Si c'était un paysagiste, le paysage ne paraî-  
sait guère l'occuper.

Une émotion plus intime, moins sciemme que celle que la na-  
ture inspire, précipitait ses pas vers la montagne en absorbant  
ses meilleures facultés.

Camille Landey venait essayer de revoir Thérèse, en trem-  
blant, en se cachant comme un coupable, car elle l'avait éloi-  
gné et, plus encore, l'avait fui.

Sa raison lui disait qu'il n'était ni attendu, ni peut-être dé-  
siré : qu'un accueil sévère pouvait punir cette équipée roma-  
nesque ; qu'un mari justement surpris d'un hasard tout sem-  
blable à une préméditation aurait le droit de lui en demander  
compte.

Son cœur répondait qu'il avait assez souffert depuis quelques  
semaines, et qu'il était à bout de résignation ; que ce n'était  
pas sans motifs secrets — qui pouvait savoir ? — que madame de  
Thièblemont avait inopinément révélé sa retraite à la moins  
discrète de ses amis ; que la solitude avait bien pu modifier  
les austères résolutions de la jeune femme, et qu'à tout prendre,  
un sourire de Thérèse suffirait à l'indemniser de toutes les fa-  
tigues et de tous les déboires qu'il s'exposait à récolter dans  
son expédition.

Son projet, tout à fait digne d'un héros de George Sand, était  
de se dissimuler dans le voisinage des ruines, d'y attendre tout  
un jour le bonheur d'entrevoir Thérèse, de lui parler une fois,  
une seule, pour recevoir de sa bouche, attendrie par les douces  
influences de la nature, un arrêt moins dur que celui sous le-  
quel il se révoltait.

La matinée était fort peu avancée. A peine les paysans ga-  
gnaient-ils les champs. Il tourna la ferme sans être aperçu,  
côtoya la maison close et se jeta, comme dans un abri, à travers  
les pans de murs branlants, sous d'énormes touffes de giroflées  
semblables à des arbres.

Il croqua stoïquement le petit pain de seigle dont il s'était  
muni, régal peu réconfortant après une centaine de lieues à  
toute vapeur, et qui lui parut exquis.

Puis, le cœur aux aguets et les yeux sur Molevent, il at-  
tendit.

Les fenêtres s'ouvrirent, la cuisinière apparut sur le seuil en  
frottant ses mains rougies par le froid matinal.

Mariette Lehou émergea du sentier, montant de la ferme au  
château le lait tiède et la crème appétissante.

M. de Thièblemont sortit avec elle, son fusil à l'épaule, cau-  
sant avec une familiarité affectueuse, dont la fille du fermier  
semblait énormément flattée.

Un grand chien d'arrêt passa le nez au vent, ce qui terrifia  
le jeune peintre : découvert, il était ridicule.

Le chien sentit une piste et s'élança dans une autre direc-  
tion, suivi du chasseur. Camille respira.

Cette alerte, bien qu'elle n'eût duré que quelques secondes,  
avait détourné l'attention du jeune homme de cette chère  
maison où dormait peut-être encore la bien-aimée.

Quand il tourna de nouveau dans cette direction ses yeux  
brillants d'espoir, il vit une femme s'avancer vers les ruines.

Elle était hermétiquement enveloppée dans une de ces capes  
dauphinoises dont les paysannes se servent pour affronter la  
brise glaciale des hauteurs. L'étoffe épaisse descendant à mi-  
corps en voilant les formes élégantes sans détruire la grâce de  
la démarche, sans cacher la distinction des petits pieds.

Le capuchon, relevé et serré contre les lèvres par une main  
délicate, ne laissait point apercevoir le visage. Le vent, d'ail-  
leurs, prenait un malin plaisir à en abaisser la garniture den-  
telée jusque sur les yeux de la promeneuse.

Elle marchait vite, en femme frileuse, et surtout en femme  
qui a un but.

Malgré la cape importune, Camille frissonna de bonheur en  
devinant Thérèse, Thérèse matinale, Thérèse allant visiter  
quelque malade ou quelque indigent.

La Providence lui était, miséricordieuse ! ... La promeneuse  
venait droit aux ruines qu'elle voulait évidemment traverser.  
Le jeune homme fut saisi de l'envie folle de courir à elle,  
d'embrasser ses pieds, de lui crier toutes les tendresses insen-  
sées qu'il amassait, sans espoir, depuis plusieurs semaines.

Une lueur de prudence le retint. Le château n'était pas loin,  
et ce diable de chien d'arrêt n'avait qu'à reconnaître les traces  
de sa maîtresse. ...

Doucement il se dressa contre la muraille, écarta les giro-  
flées et la vit s'approcher.

Quand elle fut assez près, il fit un pas en avant pour ne pas  
l'étrayer, et murmura d'une voix étouffée par l'émotion :

— Thérèse !

La promeneuse fit un petit cri de surprise en se trouvant  
ainsi inopinément en face de ce beau jeune homme, au front  
superbe, qui semblait émerger des vicieuses pierres.

— N'avez point peur ! ... ne me punissez pas par votre si-  
lence ! reprit tendrement le jeune homme.

Le capuchon s'écarta légèrement.

— Monsieur, je ne m'appelle point Thérèse, dit une voix  
gaie.

Camille recula.

— Je crains que vous ayez fait une méprise, continua la voix ;  
dans la montagne, il faut se méfier beaucoup des capes à la  
paysanne : elles se ressemblent toutes.

— Ah ! les traîtresses ! comme elles enveloppent bien leur  
monde. ... et dans quelle confusion me voilà ! dit le peintre,  
qui sentait la nécessité de se tirer avec honneur de cette im-  
passe.

— L'erreur était flatteuse, dit la promeneuse, qui semblait  
absolument dénuée de timidité ; mais voici le moyen de n'y  
plus retomber.

Ce disant, d'un geste vif, elle fit retomber le capuchon en  
arrière, découvrant aux yeux étonnés du jeune homme le vi-  
sage jeune, ardent et charmant de Lise Pellegrin.

Camille s'inclina par un premier mouvement, peut-être in-  
volontaire, qui semblait saluer l'apparition de cette chaude  
beauté.

Le soleil, qui se répandait brusquement sur les ruines, jeta  
dans les cheveux roux une traînée d'étincelles d'or.

Les yeux aussi avaient des paillettes scintillantes, et les  
lèvres rouges. ... oh ! les lèvres rouges, qui souriaient si mali-  
cieusement ! Il parut à Camille qu'il n'en avait jamais vu de  
plus fraîchement attirantes.

— Là, fit-elle, en ramenant la cape autour d'elle, comme si  
elle jugeait inutile de se laisser admirer davantage ; vous ne  
vous trompez plus maintenant, monsieur.

Elle lui adressa un petit salut coquet, et tourna lestement  
l'angle des ruines.

Camille, dont l'éblouissement se dissipait mal, la vit repa-  
raître un peu plus loin, toujours rapide, marchant sans un  
regard en arrière dans la direction de Nagel.

Il se donna le plaisir artistique de la regarder le plus long-  
temps possible s'évanouir enfin entre les roches moussues.

Quand il se retrouva en possession de lui-même, accoté à la  
muraille, seul, ayant livré son secret, sans rien recevoir en  
échange que le rayonnement fugitif d'une beauté déjà disparue,  
il fut très mécontent de son aventure.

Pour être tombé aux mains d'une jolie personne, dont la  
timidité ne paraissait pas le défaut dominant, son secret n'en  
était pas moins fort compromis.

Était-ce une amie ? était-ce une étrangère ? Que penserait  
Thérèse si le fait lui était rapporté ? N'aurait-elle pas le droit  
de se plaindre d'une imprudence qui mêlait son nom à une  
poursuite de cette nature ?

Et la jolie fille elle-même, que ne devait-elle pas imaginer  
en découvrant dans les coins de murailles un bel étranger qui  
l'appelait "Thérèse," tout court, tout tendrement, avec la su-  
prême outrecuidance des amoureux ?

Ce n'était pas que cette inconnue parût bien farouche. Peut-  
être comprendrait-elle même à merveille les petits romans de  
ce genre ; mais en somme, comme le roman ne s'adressait pas  
à elle, les convenances lui ordonnaient de s'en scandaliser un  
brin.

Lise Pellegrin faisait des réflexions identiques en se hâtant  
vers Nagel.

Elle trouvait l'étranger bien impertinent d'attendre madame  
de Thièblemont dans les ruines, et pourtant la façon caressante  
dont il avait prononcé ce nom de "Thérèse" lui faisait presque  
regretter que ce ne fut pas "Lise" qu'il eût dit.

Et puis, c'était un secret qu'elle avait surpris là, un secret  
que, malgré son inexpérience, elle sentait instinctivement dan-  
gereux.

Qu'allait-elle en faire ? Elle n'eût point été femme, selon la  
fable, si elle avait projeté de le porter loin.

Fallait-il s'en créer, avec Mariette Lehou, un inépuisable  
sujet de commentaires ?

Ou encore en tirer mille projets attrapants pour sa curiosité  
féminine en le livrant bien à Thérèse ?

Ou enfin l'exploiter pour son propre compte si elle en trou-  
vait le moyen ?

(La suite au prochain numéro.)

Le comble de l'adresse pour un gendarme :  
Arrêter un compte courant.



## L'ILE PERROT ET SES ENVIRONS

ESSAI HISTORIQUE

(De 1672 à 1872)

PAR T.-NAP. LE MOYNE, D<sup>re</sup> BEAUHARNOIS

## SECONDE PARTIE

Histoire religieuse

(Suite)

M. CLÉMENT AUBRY.—1852 à 1862

Selon l'abbé Tanguay, M. Aubry était d'origine irlandaise. Son ancêtre "Tec Corneille Aubry," marié à Québec, en 1670, avait nom véritable "Teague Cornelius O'Brennan," d'où la famille est aujourd'hui connue sous le nom de Tècle-Aubry. Clément naquit à Saint-Laurent, près de Montréal, le 11 octobre 1793, de Clément Tècle-Aubry et de Josephthe Cousineau. Ordonné le 5 décembre 1819 il fut nommé au vicariat de Varennes; en 1820 devint missionnaire de Bonaventure; en 1821, de Percé; en 1822, de Douglstown; 1823, curé de la Présentation; 1829, de St-Athanase; 1836, professeur de philosophie à St-Hyacinthe; 1838, curé de la Rivière-des-Prairies et professeur à Ste-Thérèse, et en 1852, curé de Ste-Jeanne de l'île Perrot.

Son premier acte aux registres porte la date du 1er octobre. A son arrivée, le curé eut à rebâtir le presbytère détruit dans l'incendie du 8 mars précédent. A cet effet l'on conserva et utilisa les murs restés debout.

Après dix années d'un ministère fructueux, ce prêtre zélé fut appelé à la cure de St-Benoit, en octobre 1862. Mais son âge avancé le força, en 1865, à abandonner la charge des âmes, fixant sa résidence en cette paroisse, où il décéda en 1873, plein de mérites et de vertus.

M. Clément Aubry avait deux frères prêtres, Joseph, docteur en théologie, décédé au collège de Ste-Thérèse, et Fortunat, actuellement curé de St-Léon, diocèse des Trois-Rivières.

M. AMBROISE-FLEURY GROULX.

Successeur de M. Clément Aubry, ne fut qu'une année (1862 à 1863) curé de de l'île Perrot.

Né à St-Laurent, près Montréal, le 4 avril 1819, de J.-B. Groulx et de Gertrude Martin, il fut ordonné à Montréal le 1er juin 1844 et envoyé au vicariat de St-Clément de Beauharnois. Il fut en 1846 curé du Grand Calumet; en 1847, curé de St-Benoit et en octobre 1862, prit possession de la cure de Ste-Jeanne. Il laissa cette paroisse le 21 septembre 1863 pour aller administrer celle de St-Jérôme, où il est mort le 12 mai 1868, âgé de 49 ans.

M. LOUIS TURCOT.

Curé actuel de Ste-Jeanne, administre cette paroisse depuis le 9 octobre 1863.

Né à Québec le 17 décembre 1817, d'Augustin Turcot et de Marie Trudelle, il fit ses études au séminaire de Québec et reçut l'ordre de la prêtrise le 21 mai 1842, à Montréal, et fut nommé vicaire de St-Aimé; en janvier 1843, vicaire à St-Hyacinthe; en 1844, curé de St-Valentin pendant 5 mois, et de St-Césaire jusqu'en 1850. Ayant sacrifié sa fortune à la colonisation des cantons de l'Est, il laissa la cure de St-Césaire pour celle de Ste-Philomène. De 1856 à 1861 il fut curé de St-Hermas, puis prêtre auxiliaire à l'évêché de Montréal jusqu'à sa nomination à l'île Perrot.

En arrivant ici, M. Turcot eut pour premier soin d'ouvrir une petite bibliothèque paroissiale.

L'année 1864, la paroisse se décida à remplacer le clocher de l'église, qui avait été brûlé et renversé par la foudre, le 6 novembre 1863.

Parmi les nombreuses œuvres de zèle de M. Turcot il faut signaler celle de la fondation de trois nouvelles écoles et d'un collège commercial à l'île Perrot. Le Collège St. Joseph bâti, avec l'aide de M. Turcot, par le professeur Joseph Mauffette, est encore sous la direction de cet habile instituteur. Cette maison est l'œuvre du sacrifice. N'ayant que de faibles ressources M. Mauffette prit le pique et la pelle, creusant lui-même les fondations de son établissement et se faisant manœuvre de maçonnerie. M. Mauffette avait déjà 30 années d'expérience dans l'enseignement aux Etats-Unis, dans la province d'Ontario et celle de Québec, quand il entreprit en 1879 son œuvre de l'île Perrot. De 1862 à 1878 il dirigea avec grands succès son Académie St-Joseph, mieux connue sous le nom d'Académie Mauffette, à Montréal.

Le collège de St-Joseph, île Perrot, est "agréablement situé sur le bord de l'Ottawa et jouit d'une vue délicieuse sur les campagnes. Les vastes dépendances dont il est entouré, les larges proportions d'après lesquelles il a été construit, l'air salubre qu'on y respire, contribuent puissamment à la bonne santé des élèves. Cette institution a pour but spécial de préparer les élèves à toutes les branches de commerce." (*Prospectus du collège.*)

Le principal a trois professeurs-adjoints, dont un d'origine anglaise.

Le cours commercial comprend : la calligraphie, l'arithmétique commerciale, le calcul oral, les transactions du commerce, la tenue des livres, le mesurage, l'algèbre et géométrie, etc., etc.

On y enseigne aussi la musique vocale et instrumentale, le dessin et les éléments du latin, etc.

Cette maison n'est qu'à la distance d'un mille de Ste-Anne et assez près de la gare du chemin de fer. En face de l'établissement se trouve le quai des vaisseaux de la malle, et tout auprès un bureau de poste.

Dans son rapport pour 1880-81, M. l'inspecteur Brault dit que cette Académie "est bien meublée et paraît confortable. C'est une institution récemment ouverte et qui, je crois, mérite d'être encouragée."

## APPENDICE

A la suite de cette histoire civile et religieuse, nous relatons dans un appendice certaines opérations militaires et certains faits d'armes dont l'île Perrot et ses environs ont été le théâtre.

C'est ce qui nous permettra d'apprécier la valeur des milices d'autrefois ainsi que la science stratégique et les nobles vus de leurs capitaines.

Nous empruntons ces faits à un ouvrage en 10 vol. imprimé à Albany (1855), en vertu d'un acte de la législature de l'Etat de New-York : *Documents relative to the colonial history of the state of New-York procured in Holland, England and France, by John Brodhead.*

Comme il n'est pas facile de se procurer le texte français de ces documents, nous en donnons une traduction, en suivant l'ordre chronologique.

Voyage des gouverneurs de Courcelles et Perrot et autres, au lac Ontario :

... "3 juin 1671. Une ondé commença à tomber vers le midi, nous débarquâmes au pied du premier rapide (1), à l'embouchure de la rivière des Iroquois (Outaouais). Le jour suivant, 4 juin, on fit les préparatifs pour monter la première chute.

"Le même jour, nous arrivâmes au bas d'une chute que nous désespérâmes de surmonter à cause d'un énorme rocher qui se trouvait auprès de la rive...

"Comme personne ne savait que faire, le gouverneur résolut d'essayer à ranger ce rocher de côté à force de leviers... Leurs efforts furent tels que le rocher fut assez mis de côté pour permettre aux vaisseaux de passer...

"Le 14, on commença à descendre les rapides en route pour Montréal..., et le gouverneur, avant de retourner à Montréal, voulut visiter l'établissement de monsieur Perrot (île Perrot), gouverneur de ce lieu, où monsieur de Chailly (2), enseigne de la compagnie de monsieur Perrot, avait un canot..."

Voyage du comte de Frontenac au lac Ontario, 1673.

... "Le 29 juin, on termina l'embarquement de toutes les munitions de guerre et les provisions à bord des canots et des bateaux; et le comte de Frontenac, ayant choisi M. de Chambly comme étant très habile et le plus vieux des officiers du pays pour commander les troupes sous lui, l'envoya avec trois canots camper sur la rive sud au pied du premier rapide (3), qui est à la tête du lac St-François (4), et partit avec toutes les escadres dans le dessein de l'y joindre.

"Mais s'étant aperçu, en passant, que les sauvages causaient du désordre, s'étant enivrés à la maison d'un colon de Montréal, il fut obligé de débarquer dans le but de punir les sauvages et le nommé Roland, qui leur avait donné à boire...

"En conséquence, il ne put camper qu'à la tête des Isles de la Paix (5), d'où il expédia des ordres au sieur de Chambly d'avancer avec son escadre jusqu'au-delà des trois premiers Rapides.

"Le 30. L'on passa les deux premiers avec une incroyable difficulté..., et l'on campa au pied du 3e Rapide..."

Ce fut durant cette expédition que sieur de Brucy, (6) sergent de la compagnie du gouverneur Perrot, fut

(1) Cascades des Cèdres, près l'île Perrot.

(2) M. de Berthe, sieur de Chailly ainsi que le sieur de Brucy, sergent de la compagnie de M. Perrot, jouissaient alors d'un grand crédit, grâce à M. Perrot. Ainsi à la conférence de 1682, tenue à Québec, pour délibérer sur l'état des affaires avec les Iroquois, ils se trouvaient en compagnie du gouverneur, de l'intendant, l'évêque, M. Dollier (sup. de Montréal), M. de Varennes (gouverneur des Trois-Rivières), etc.

Ce M. de Chailly déserta plus tard le pays. M. de Denonville écrivait de Québec, 8 mai 1686, à Jean-Baptiste Colbert, ministre et marquis de Peignelay, que de Chailly était parti "sans permission avec la jolie fortune de 40,000 frs. amassés à son établissement du Bout de l'Isle" (Ste Anne), de connivence avec M. Perrot.

(3) Cascades des Cèdres.

(4) Evidemment à l'entrée du canal de Beauharnois.

(5) Entre Châteauguay et Beauharnois, tout près de la rive sud du lac St-Louis et en face de l'île Perrot.

(6) Antoine De La Fresnaye, sieur de Brucy, a donné son nom au domaine ouest de l'île Perrot, connu aujourd'hui sous le nom de Bois de Brucy. Cette concession lui fut faite le 1er janvier 1676 par le seigneur Perrot. Le fief contient 382 1/2 ar-

laissé au poste établi au haut des rapides. Il en revint le 23 juillet avec deux bateaux chargés des provisions que le parti d'expédition y avait laissées en montant.

L'abbé de Fénélon, fondateur de l'établissement de Gentilly, près de l'île Perrot, faisait aussi partie de ce voyage de Frontenac. Il avait été missionnaire chez les Iroquois du lac Ontario. Ainsi son entremise était d'une grande importance. Il a laissé son nom à un des cantons du comté Victoria, province Ontario.

(A suivre.)

## NOS GRAVURES

## Le sacrifice d'Abraham

Dieu, voulant éprouver l'obéissance d'Abraham, lui avait commandé d'offrir son fils Isaac en sacrifice.

Abraham avait conduit Isaac sur la montagne; il avait attaché son fils sur le bûcher. Et, au moment où il étendait la main pour immoler Isaac, un ange apparaît, l'arrête et lui dit ensuite de la part du Seigneur :

"Parce que tu n'as pas épargné ton fils unique à cause de moi, je te bénirai, je multiplierai ta postérité comme les étoiles du ciel, comme le sable des rives de la mer, et toutes les nations de la terre seront bénies en celui qui viendra de toi, parce que tu as obéi à ma parole."—(*Genèse*, chap. xxii, v. 10-18.)

Ce tableau, qui a obtenu un brillant succès au Salon, à Paris, est dû au pinceau d'un jeune américain, M. Chs Sprague Pearce, né à Boston, où réside sa famille. M. S. Pearce a étudié sous Bonnat, célèbre peintre français.

## La catastrophe de Fribourg-Hugstetten

Un épouvantable accident est arrivé dans la soirée du 3 septembre, sur la ligne de Fribourg-Colmar-Munster, frontière de la Suisse.

Le désastre, sur lequel nous recevons de nos amis d'Alsace de nouveaux détails, est un des plus effroyables qui se soient produits de mémoire d'homme sur les lignes des chemins de fer européens. Les témoins oculaires qui nous adressent ces correspondances pleines de faits navrants sur cette épouvantable catastrophe, s'accordent à dire que le nombre des victimes est plus considérable encore qu'on avait osé le croire. Des familles entières ont péri; d'autres, qui se chiffrent par centaines, sont plongées dans le deuil le plus affreux.

Colmar et Munster sont dans la désolation. Fribourg offre le spectacle le plus lugubre qu'on puisse imaginer. La route qui conduit à Hugstetten et au lieu du sinistre, à environ une demi-heure de marche de la capitale du Brisgau, est couverte de monde, quoique les pluies tombées récemment sur cette contrée avec une abondance extrême aient partout détrempe le sol. La foule se presse pour arriver sur le théâtre de l'accident, foule triste, recueillie, car chacun a le cœur serré à la pensée que parmi les morts et les blessés il va peut-être trouver un ou plusieurs des siens.

A l'endroit où a eu lieu le déraillement, la forêt qui traverse la voie ferrée forme une clairière. Des près marécageux bordent la ligne qui passe sur un remblai élevé d'un mètre cinquante environ. (1)

L'*Express*, de Mulhouse, décrit comme suit l'horrible tableau qui s'offre aux regards :

"La locomotive, après avoir tracé un profond sillon de près de dix mètres de longueur, est envasée jusqu'aux moyeux dans la fange de la prairie humide que l'eau recouvre par endroits. Derrière la machine, deux wagons ont été précipités du remblai et sont broyés. Sur la voie, quelques autres wagons, lancés encore par la vitesse acquise, ont dépassé la machine de quelques mètres et ne semblent pas trop avoir souffert.

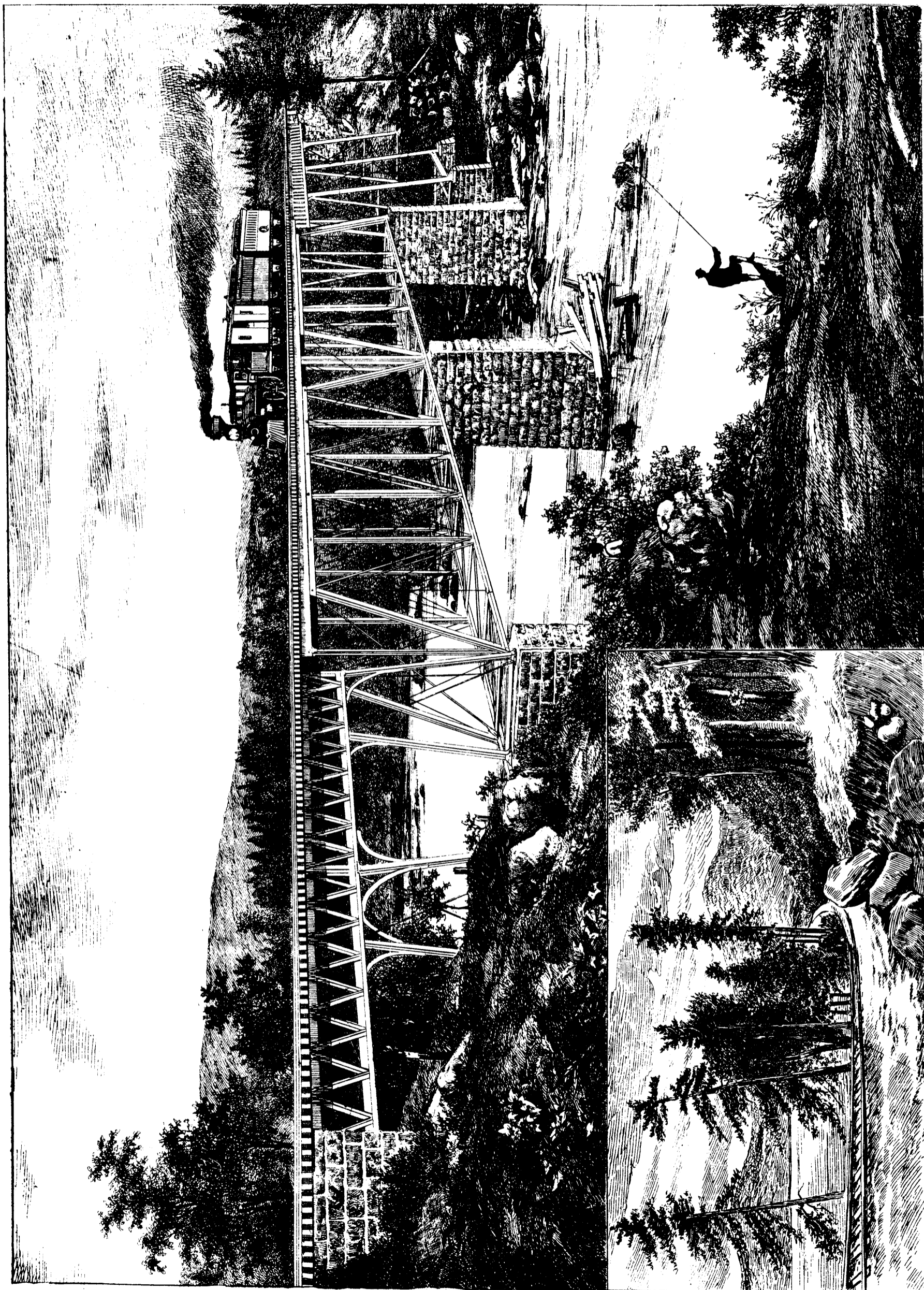
"Puis, derrière ces premières voitures, c'est un chaos, un amoncellement indescriptible de roues enchevêtrées les unes dans les autres, de wagons éventrés, de rails tordus, de planches émietées, de glaces pulvérisées sur lesquelles gisent encore des cadavres.

"Enfin, derrière cet amas sans nom, un wagon est placé en travers de la voie. C'est celui-là qui a sauvé les huit voitures placées en queue du train. Trois de ces derniers wagons ont été plus ou moins endommagés, les cinq derniers sont intacts. Détail atroce : ce wagon, qui a si extraordinairement sauvé les huit autres, portait à son arrière la logette du serre-frein.

"Cette logette a été éventrée par le tampon du wagon qui venait derrière, et le malheureux employé a été écrasé à son poste comme un escargot broyé dans sa coquille. On voit encore la manivelle du frein, sanglante,

pens en superficie, y compris l'île Valiquet et une autre adjacente ainsi que la prairie à Dragon. Le sieur de Brucy était fils de Martin De La Fresnaye et de Geneviève Lepage, de Carlepon, évêché de Noyon. Il épousa Hélène Picoté le 23 août 1676, à Montréal. Sieur de Brucy mort, sa veuve se maria en deuxième noces à J.-B. Celeron, sieur de Blainville. Hélène Picoté de Belestre étant décédée le 23 novembre 1701, sieur de Blainville épousa Geneviève Damours, le 14 janvier 1703. Par cette alliance cette dernière se trouva à hériter du fief de Brucy.

(1) Le mètre mesure un peu plus de 3 pieds français.



LE PONT JACQUES-CARTIER—CHEMIN DE FER DE QUÉBEC AU LAC SAINT-JEAN.—D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERNOIS, QUÉBEC

et sur laquelle des lambeaux de chair et de vêtements étaient encore collés.

« Rien de plus navrant que cet affreux entassement de wagons broyés. On trouve à chaque pas sous les pieds des objets qui redoublent l'impression poignante causée par la catastrophe. On voit que tous ces braves gens qui revenaient heureux de leur excursion avaient eu le souci de ceux qui les attendaient au foyer familial. Ici un mouchoir sanglant, et marqué des initiales C. M., renferme une motte de beurre rapportée à quelque ami. Là, ce sont des gâteaux, des jouets d'enfants, de ces petits pains dont Fribourg a la spécialité. Plus loin, un débris de peigne tout sanglant auquel adhèrent encore quelques cheveux blonds et un velours noir. Des wagons ont été complètement rasés. Le plancher reste seul posé sur les roues, et, chose inexplicable, d'autres wagons, montés sur ceux-ci semblent avoir à peine souffert. De tous côtés, on marche sur des planches brisées et tachées de sang, sur des débris de linge ou de vêtements. »

On peut se faire une idée de l'horrible chaos qui suivit, au milieu d'une nuit profonde, coupée par intervalles de vifs éclairs, car en ce moment même grondait un formidable orage. C'était, comme le montre notre gravure, un amoncellement indescriptible de wagons éventrés, de rails tordus, de débris de toutes sortes sous lesquels gisaient de nombreuses victimes, mortes ou blessées, et poussant des cris lamentables.

Les causes de la catastrophe ne sont pas encore exactement connues.

### Pont sur la rivière Jacques-Cartier, chemin de fer du lac Saint-Jean

Nous reproduisons dans ce numéro une vue du pont du chemin de fer du lac Saint-Jean, sur la rivière Jacques-Cartier, à environ vingt milles de Québec. Le pont est situé à la station des moulins de Connolly, à un endroit où la rivière se précipite d'une chute de 25 à 30 pieds de hauteur, et forme un joli paysage.

La structure de ce pont, toute en fer, a été fabriquée par Clarke, Reeves & Cie., de Phoenixville, Pensylvanie, et comprend deux arches principales de 125 pieds chaque, plus six autres arches d'approche, aussi en fer, de 43 pieds chaque. Il est de force à porter les plus gros engins qui existent et les trains les plus lourdement chargés. La maçonnerie des deux approches et sept piliers, en granit massif, ont été exécutés par M. Barnabas Gibson, de Whitby, Ont. M. Light, ingénieur du gouvernement de la province de Québec, en a préparé les plans et les spécifications.

Notre gravure représente un convoi traversant ce pont, et sa hauteur, qui est de 60 pieds au-dessus du niveau de l'eau, fait paraître l'engin beaucoup plus petit qu'il ne l'est réellement.

La construction du chemin de fer du lac Saint-Jean est activement continuée par quelques-uns des plus riches capitalistes du Canada, parmi lesquels on compte MM. Ross, Renaud, Withall, Beaudet, Thibaudeau, Caron et Garneau, de Québec. Les rails sont d'acier, les ponts en fer avec maçonnerie solide, et l'on espère que la voie sera terminée jusqu'au lac Saint-Jean, à 170 milles de Québec, en 1885.

Ce chemin de fer, avec son embranchement de Chicoutimi, deviendra sans doute, lorsqu'il sera terminé, la route populaire pour les touristes du Saguenay, et ouvrira un vaste pays capable de recevoir un million d'habitants. La population actuelle de ce district est de 30,000; en 1861, elle n'était que de 10,000. La section jusqu'à Saint-Raymond, récemment inaugurée, fait déjà d'excellentes affaires.

### Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirope Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

**\$200 de récompense.**— Cette récompense sera payée à quiconque donnera des informations pour la découverte et la conviction des personnes vendant des Amers de Houblon falsifiés, contrefaits ou imités, ou toutes autres préparations avec le mot de *Houblon*, en vue de frauder le public. Les véritables *Amers de Houblon* ont une gerbe de houblon vert imprimée sur le blanc de l'étiquette, et sont les seuls purs et le meilleur remède contre les maladies du foie, des rognons et du système nerveux. Méfiez-vous de toutes les autres préparations annoncées dans les journaux comme étant les « Amers de Houblon. » Quiconque débitant aucune contrefaçon sera poursuivi.—Compagnie manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, N.-Y.

## NOUVELLES DIVERSES

Une partie de la ville de Smyrne, Asie Mineure, a été détruite par une conflagration il y a quelques jours.

A Lapeer, dans le Michigan, un M. Pratt, âgé de 93 ans, vient d'épouser une demoiselle qui a 102 ans.

En 1881, le Canada a envoyé en Angleterre 50,000 bêtes à cornes pour lesquelles les fermiers ont reçu \$3,000,000.

L'Espagne est le seul pays cultivant les céréales qui accuse une récolte défavorable.

En 1816 le blé se vendait 25c le minot, et les couvertures de laine de \$10 à \$25 la paire. Aujourd'hui le blé vaut \$1 et les couvertures de \$3 à \$10.

Le chenal du St-Laurent, entre Montréal et Québec, a vingt-cinq pieds de profondeur, soit un pied de plus que le canal de Suez.

Le choléra aux îles Philippines a fait depuis le 20 août, jour où il a éclaté, 30,000 victimes, rien qu'en ce qui concerne la population indienne ou chinoise.

Patrick McAugh, natif du comté de Fermanagh (Irlande), est décédé jeudi dernier, à Sillery, près Québec, à l'âge de 107 ans.

Les consommateurs de gaz de Montréal n'apprendront pas sans un vif sentiment de plaisir qu'on doit bientôt réduire les prix pour ce luminaire.

Pas moins de 650 chars remplis de fret passent, par jour, à un point donné, sur la ligne du Grand Tronc. Jamais on n'a vu encore un trafic aussi considérable.

A la demande d'un des héritiers des propriétaires de l'île d'Anticosti, M. le juge Routhier vient d'ordonner la vente de l'île par encan public.

L'étendue de l'île est de 2,460,000 acres valant 50 cents l'acre.

On dit qu'une lettre autographe de l'empereur de Chine a été adressée à la reine d'Angleterre, la priant de mettre fin au commerce d'opium.

En voilà une demande qu'il sera difficile d'accepter et une question qu'il sera difficile de régler.

Il y a quelques jours un incendie a éclaté dans la scierie de M. Howley, située rue Frontenac, à Hochelaga. Cet établissement a été entièrement détruit ainsi qu'un immense tas de bois placé dans une cour attenante à la scierie. Les pertes dépassent \$15,000.

Le Texas a dirigé cette année, vers le Nord, 400,000 jeunes bêtes à cornes, surveillées par 2,000 hommes et dont le prix de vente s'est élevé à \$5,000,000.

Il y a quelques semaines, à Nîmes (France), ont été célébrées avec une certaine pompe les funérailles de Mme veuve Reynaud.

La défunte était âgée de 106 ans. Sa plus jeune fille, âgée de 70 ans, suivait le cercueil.

Suivant les derniers avis, la Louisiane récolterait cette année 250,000 boucaults de sucre, 350,000 barils de mélasse et 300,000 barils de riz. En 1881 la récolte n'avait été que 120,000 boucaults de sucre, 194,000 barils de mélasse et 240,000 barils de riz.

Aux États-Unis la récolte des pommes est la plus mauvaise qu'on ait vue depuis des années. Le baril de pommes saines se vendra, dit-on, \$10 pendant l'hiver. Avis à nos fermiers et marchands canadiens.

Une dépêche de la Nouvelle-Orléans porte que ces jours derniers le steamer *Lee* a brûlé sur le Mississippi, à environ trente milles plus bas que la ville. Seize personnes ont trouvé la mort dans ce désastre.

Est-il possible de trouver un seul cas des maladies des rognons, de bright, de la vessie, etc., qui n'ait été guérie par les Amers de Houblon? Non, demandez à vos voisins.

La récolte des patates, dans la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard, ayant été extraordinairement abondante, on s'attend que les prix du marché seront très bas. D'après ce qu'on peut juger aujourd'hui, le commerce ne promet pas d'en être très profitable.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

Cette publication hebdomadaire que l'on connaît de réputation, a maintenant un représentant à Québec. Ce journal s'occupe de nous très souvent. Son sommaire sera publiée toutes les semaines dans *L'Opinion Publique*.

SOMMAIRE

du 23 sept.

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron.—Nos gravures : M. Achille Bourdilliat.—Les nouvelles de la guerre, à Londres.—La musique dans les Hôpitaux militaires.—La procession de la Nativité, à Saragosse.—M. de Massas.—Mlle Feyghine.—Alexandrie.—La foire de St-Cloud.—M. Ch. Dargent et son œuvre.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Fleur d'Eglantier, nouvelle, par Paul Bois-sier.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Le Monde financier.—Récréations.—Solutions d'Échecs et de Rébus.

GRAVURES : Angleterre : Nouvelles d'Égypte : Vente de journaux.—Paris : Musique militaire au Val-de-Grâce.—Portrait de M. A. Bourdilliat.—Espagne : Procession de la Nativité, à Saragosse.—Joies et misères des petits oiseaux : En automne.—Portrait de M. de Massas.—Portrait de Mlle Feyghine.—Égypte : Les ruines d'Alexandrie.—St-Cloud : Coin du Parc, pendant la fête.—M. Ch. Dargent et son œuvre.—Échecs et Rébus.

Pour les abonnements s'adresser à M. Foursin-Escande, 11, rue Hébert, Québec, ou à son fondé de pouvoir : H. Frédéric Gerbié, même adresse.

L'homme le plus sage ne peut être aimable envers la femme la plus réservée sans que l'imagination aille plus loin que les paroles.

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de MCGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.

M. Robert Wilson du bureau de l'Inspecteur de la cité de Toronto, un amateur de chasse, dit que manquer une chasse de retard est une perte irréparable, et c'est ce qui lui arriva dernièrement, quand un parti d'amis se préparait à faire tous les arrangements nécessaires pour aller à la chasse; à ce moment il était en parfaite santé, quand son ennemi acharné, le rhumatisme, annonça sa visite par des douleurs atroces et l'empêchant de se joindre à ses amis. Ce rhumatisme a toujours été pour lui une source d'inquiétude. Quand il ressentit cette dernière attaque ses amis lui conseillèrent de faire usage de l'Huile de St. Jacob, et après l'avoir essayé il fut parfaitement guéri.

## LES ÉCHECS

Montréal, 12 octobre 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

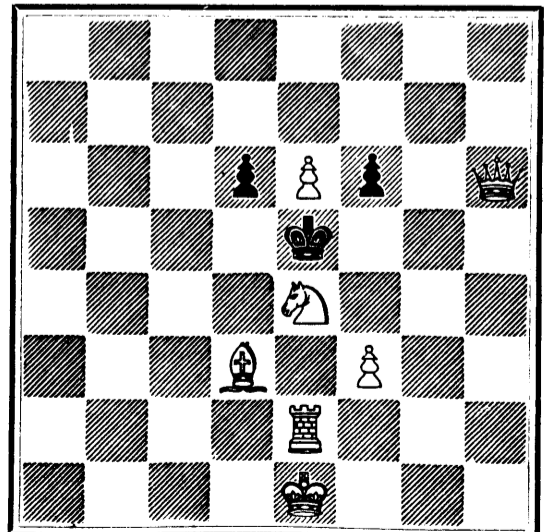
### SOLUTIONS JUSTES :

No. 329.—MM. A. P. F., Arthabaska; E. Legault, Ottawa; L. O. P., Sherbrooke; V. Gagnon, S. Tudeu, Québec; J. Maurien, H. Lupien, L. Dargis, M. Lafrenais P. Fabien, Montréal.

### PROBLEME No. 330.

Composé par M. J. C. NINDE, États-Unis.

Noirs.—3 pièces.



BLANCS.—7 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

### SOLUTION.—No. 329.

Blancs.  
1 T 4e D  
2 Mat selon le coup des Noirs.

Noirs.  
3 Ad libitum.

VARIÉTÉS

Dans un salon :
—Quelle dégainé et quel cou !
—Jamais je n'ai vu un si long cou !
—Et quelles pattes !
—C'est une étrangère.
—Je la crois Autrichienne.

Il y a longtemps que nous n'avons relevé aucune épitaphe.
Donnons celle-ci que nous cueillons dans un cimetière de Normandie :

Ci-git
Marie-Louise G....
Epouse de Pierre D...., marbrier
ce marbre
A été élevé par lui à sa femme
comme un échantillon
De ce qu'il fait et de ce qu'il vend
Le pareil coûte 300 francs !

Un chirurgien s'est marié dernièrement avec une jeune et jolie femme, qui n'a que le tort d'être fort coquette et dépensière.

—Dans ce ménage-là, a dit quelqu'un, l'homme pause et la femme dépense !

—Etes-vous chasseur ?
—Je le suis sans l'être.
—Mais encore?...
—Je suis chasseur..... car je viens de chasser mon domestique de chez moi.

En Egypte :
—Hors de combat, vous?... Mais je ne vous vois aucune blessure ?
—Commandant, un verre de mes lunettes s'est brisé !

Un épicier, qui vient de conduire sa femme à sa dernière demeure, pleure à chaudes larmes dans son arrière-boutique ; ses parents s'efforcent en vain de le consoler.

—Ma pauvre femme, s'écrie-t-il en sanglotant, il n'y avait qu'elle pour savoir mettre de la sciure de bois dans le poivre et mélanger de la craie dans le sucre en poudre ! Ah ! je sens bien que je ne pourrai jamais la remplacer !!!

Mlle Jeanne, qui a six ans, a remarqué toutes les gâteries dont on comble la nourrice de son petit frère que tout le monde dorlote et choye dans la maison.

Cette existence, bourrée de friandises, a si fort impressionné Mlle Jeanne, qu'elle disait l'autre jour à sa mère :

—Dis-donc, maman est-ce que c'est long à apprendre l'état de nourrice ?

Le comble de la patience :
Chatouiller le canon d'un fusil jusqu'à ce qu'il éclate de rire.

Pensée d'un musicien ivrogne :
La clef de la cave est une clef de sol.



CANAL WELLAND

Avis aux Entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au sousigné et portant la suscription "Soumission pour le canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, VENDREDI le 6e jour d'OCTOBRE prochain, pour faire, à la ligne d'eau, un revêtement en pierre ou mur de protection aux bords du canal entre Thorold et Humberstone.

Les devis des travaux à faire pourront être examinés aux bureaux des ingénieurs locaux à Thorold et Welland, où des formules de soumission et autres renseignements sur le sujet seront fournis dès et après LUNDI, le 25 courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. P. BRADLEY, Secrétaire.
Département des chemins de fer et canaux.
Ottawa, 20 septembre 1882.

L'HUILE ST-JACOB

MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME,

La Névralgie, Sciaticque, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md., U. S. A.

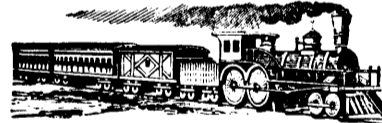
LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Ete—1882

A partir du 3 JUILLET 1882, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit :

Table with 2 columns: Station and Time. Includes destinations like Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Métis, Métapédia, Campbellton, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces trains tiennent en connection à la Pointe-Lévis avec les trains du Grand-Tronc partant de Mon réal à 10 heures p.m., et à Campbellton avec le steamer "St Lawrence," partant les mercredis et samedis pour Gaspé, Percé, Passébiac, etc.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Des BILLETS D'EXCURSION A PRIX RÉDUITS, par chemin de fer et par steamer, peuvent être obtenus pour tous les points du bas de fleuve Saint-Laurent, Macapédia, Rastinouché, Baie des Chaleurs, Gaspé, Ile du Prince Edouard et tous les points des Provinces Maritimes.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON, Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est, No. 136, rue Saint-Jacques (en face du Saint-Lawrence Hall) Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant-en-Chef. Moncton, N.-B., 1er juin, 1882—52 f.

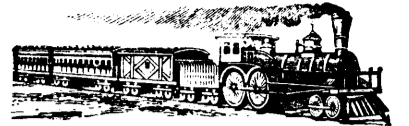
BULLETIN MENSUEL

DU

Bureau de Poste de Montréal

OCTOBRE 1882

Table with columns: Distribué, DÉPECHES, Fermées. Lists various routes and times for mail services to Ontario, Quebec, and other regions.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

AVIS

Les trains spéciaux de PETIT METIS continueront leur service les lundis 4 et 11 septembre, et le dernier de la saison, jeudi le 14, à 7.30 heures A.M. Ces trains arrêteront à Rimouski, Bic, Cacouna, Rivière-du-Loup, etc., pour recevoir les voyageurs, se reliant à La Chaudière avec le convoi du Grand-Tronc, et à Québec avec le "train éclair" du chemin de fer du Nord, arrivant à Montréal à 9 heures P.M., ainsi qu'avec les bateaux de la Compagnie du Richelieu qui partent de Québec pour Montréal à 5 h. P.M.

G. W. ROBINSON, Agent pour les passagers et le fret. Section Est. Montréal, 28 août 1882.

Mousseau, Archambault & Lafontaine,

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSKAU | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. | P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL ..... \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

- Elle possède en outre :
12 presses à vapeur.
1 machine patenlée à vernir les étiquettes.
1 machine électrique à vapeur.
4 machines à photographie.
2 machines à gravure photographique.
2 machines à enveloppe

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées. G. B. BURLAND, Gérant.

LACOSTE, GLOBENSKY & BISAILLON,

AVOCATS,

No. 11, Cote de la Place-d'Armes.

MONTREAL

ALEX. LACOSTE, C.R.L.L.D. BENJ. GLOBENSKY, C.R. F. J. BISAILLON, B.C.L. T. BROSSEAU, L.L.B.

LORGE & CIE.

21, RUE SAINT-LAURENT

Tiennent une spécialité de Chapeaux de Soie de Feutre qu'ils fabriquent eux-mêmes.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En 100 caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chronos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'adresses complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse : STEVENS & BROS., boîte 22, Northford Ct